



LE DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**  
À CERGY

[www.cergy.fr/tee](http://www.cergy.fr/tee)



[villedecergy](https://www.villedecergy.fr)

# À Cergy, un développement durable en actes

Chaque année, la ville rend public son bilan en matière de développement durable. Comme vous pourrez le découvrir, pour 2021, c'est une sélection de **28 actions emblématiques** réalisées qui sont valorisées dans ce rapport. Cela confirme notre volonté toujours à l'œuvre de faire du développement durable l'un des axes forts de l'action municipale. Ces actions sont ici présentées en cohérence avec la variété des objectifs du développement durable autour de quatre grandes thématiques : le **changement climatique**, la **biodiversité**, la **solidarité** et la **consommation responsable**. Il est indispensable en effet, si nous voulons éviter la dispersion et être à la hauteur des enjeux, de structurer les actions en matière de développement durable afin de faire porter l'effort sur celles qui ont le plus d'impact et de les évaluer.

Dans cette optique, vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation de la **feuille de route municipale en matière de transition écologique et énergétique**. Cette feuille de route transversale sert de guide aux actions des différentes délégations. Elle est aussi en cohérence avec celle de l'agglomération dont elle reprend les grands axes. Il s'agit donc d'un outil précieux pour donner de la cohérence aux actions en matière de développement durable à l'échelle de notre territoire.

Autre nouveauté : nous avons souhaité proposer **un suivi commenté des actions** annoncées dans le rapport de l'année dernière. Vous constaterez ainsi que **plus de 70 % des actions annoncées sont à l'œuvre ou déjà réalisées**. Nous y affichons d'ailleurs aussi de façon transparente ce qui n'a pas encore pu être démarré. L'objectif n'est en effet pas de dresser un bilan complaisant mais bien de vous proposer un état des lieux franc du rythme d'avancement. Et de fait, au vu du contexte sanitaire et économique et de son impact sur les collectivités, le bilan qu'on peut tirer de cette première année de recul en ce qui concerne la réalisation des engagements est un bilan positif.

Enfin, une **liste de 30 actions dès à présent programmées pour 2022** est présentée en conclusion de ce rapport : elle confirme le fait que la dynamique est bel et bien à l'œuvre à Cergy afin de poursuivre une politique véritablement ambitieuse en matière de développement durable.



**Jean-Paul JEANDON**

*Maire de Cergy  
Président de la Communauté  
d'agglomération de Cergy-Pontoise*



**David AGRECH**

*Adjoint au maire délégué  
à la transition écologique  
et énergétique*

# SOMMAIRE

<b>Le changement climatique : enjeu mondial &amp; action locale.....</b>	<b>p.04</b>
<b>Les objectifs de développement durable (ODD).....</b>	<b>p.06</b>
<b>La feuille de route du mandat pour la transition écologique et énergétique.....</b>	<b>p.08</b>
<b>Chapitre 1. Lutte contre le changement climatique.....</b>	<b>p.10</b>
Action 01. Encourager et sécuriser la pratique du vélo à Cergy.....	p.12
Action 02. Rénover les bâtiments de la ville sur le plan énergétique.....	p.14
Action 03. Améliorer la gestion du parc automobile de la ville.....	p.16
Action 04. Poursuivre l'investissement en équipements numériques pour le télétravail des agents.....	p.17
Action 05. Réguler sa consommation électrique avec le boîtier Voltalis.....	p.18
Action 06. Éduquer les enfants au développement durable.....	p.19
<b>Chapitre 2. Préservation de la biodiversité, des milieux &amp; des ressources.....</b>	<b>p.20</b>
Action 07. Créer une micro-forêt au cœur du Bois de Cergy.....	p.22
Action 08. Créer des espaces naturels sensibles.....	p.23
Action 09. Favoriser la biodiversité par l'éco-pâturage.....	p.24
Action 10. Sensibiliser les jeunes au respect de la nature.....	p.25
Action 11. Promouvoir l'agriculture urbaine avec le jardin partagé Cergy-Thiès.....	p.26
Action 12. Participation des médiathèques de Cergy au développement durable.....	p.27
<b>Chapitre 3. Solidarité &amp; épanouissement humain.....</b>	<b>p.28</b>
Action 13. Améliorer l'accueil du public pour obtenir le label Qualiville.....	p.30
Action 14. Renforcer l'aide et l'accompagnement aux familles.....	p.31
Action 15. Promouvoir l'égalité femme-homme.....	p.32
Action 16. Réussir la signature du Contrat local de santé.....	p.33
Action 17. Lutter contre la fracture numérique avec Cergy Connect.....	p.34
Action 18. Rompre l'isolement des seniors.....	p.35
Action 19. Sensibiliser les jeunes aux risques addictifs.....	p.36
Action 20. Favoriser la pratique du sport pour tous.....	p.37
Action 21. Lutter contre le chômage de longue durée par une démarche de territoire.....	p.38
Action 22. Soutenir les initiatives locales.....	p.39
<b>Chapitre 4. Production &amp; consommation responsables.....</b>	<b>p.40</b>
Action 23. Proposer une alimentation plus durable dans les écoles.....	p.42
Action 24. Installer une nouvelle activité de maraîchage bio.....	p.43
Action 25. Ancrer le développement durable dans la commande publique.....	p.44
Action 26. Diminuer la consommation de papier.....	p.45
Action 27. Aller "vers plus de propreté".....	p.46
Action 28. Réfléchir sur la question des déchets par l'expérience artistique.....	p.47
<b>Suivi des 35 actions annoncées en 2021.....</b>	<b>p.48</b>
<b>Les actions 2022.....</b>	<b>p.50</b>

Rapport développement durable 2021

Directeur de publication : Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy et Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Rédaction : ville de Cergy - Photos : L. Pagès, C. Gomez, CACP

Mise en page : agence Lafayette et la Direction de la participation citoyenne et de la communication de la ville de Cergy

Impression : Procoply, 8 rue des Oziers, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Tirage raisonnée à 80 exemplaires destinés aux directions des services et élus de la ville sur du papier 100% recyclé, certifié FSC, en recto-verso, reliure sans couture. Afin de réduire la quantité d'encre consommée lors de l'impression, nous avons utilisé la police Din Pro en noir 85 % (par rapport au noir 100%, la consommation d'encre s'en trouve quasiment réduite de moitié sans que la qualité de lecture du document en soit altérée).

Le rapport est consultable pour le public sur le site internet de la ville [www.cergy.fr/tee](http://www.cergy.fr/tee)

# Le changement climatique : enjeu mondial & action locale

## Un enjeu mondial

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) conclut, dans son rapport publié le 9 août 2021, que le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu.

Même en limitant le réchauffement climatique, le changement climatique à l'échelle mondiale est en cours. Les catastrophes naturelles se multiplieront et **la température de la planète aura augmenté de 1,5°C dès 2030, soit dix ans plus tôt que la précédente prévision du Giec**. La trajectoire actuelle mondiale de hausse des températures se situe davantage vers **2,7°C à 3°C à l'horizon 2100 selon le GIEC** avec des conséquences "irréversibles pour des siècles ou des millénaires".

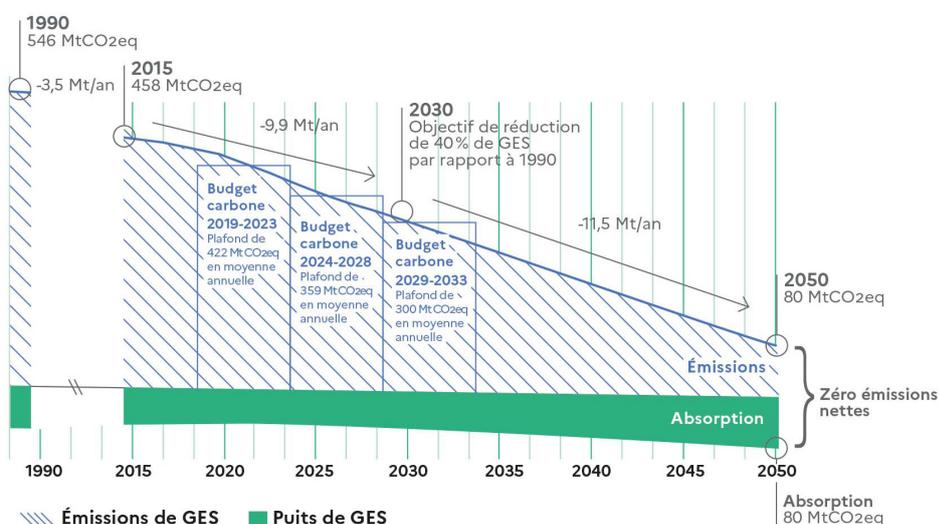
Le dernier rapport annuel du Haut Conseil pour le climat (HCC) rendu public fin juin est sans appel : **la France est loin d'avoir rejoint la trajectoire de baisse qu'elle s'est fixée pour atteindre ses objectifs en 2030**.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont davantage baissé en 2019 (-1,9 %) que lors des années précédentes, mais la France devra pratiquement doubler le rythme de réduction dès cette année.

Dans les bâtiments, l'industrie et l'énergie, la baisse des émissions est continue depuis déjà plusieurs années. Ce n'est le cas ni des transports, qui sont la première source de GES (31 %) et dont les rejets n'ont quasiment pas baissé entre 1999 et 2019, ni de l'agriculture (19 % des émissions) où les progrès sont minimes (-0,2 % par an).

Pour 2050, La France s'est fixé l'objectif d'atteindre la **neutralité carbone**, c'est-à-dire qu'elle vise **zéro émission nette en 2050**. Pour y parvenir, il lui faudra réduire ses émissions au maximum, et rehausser les puits de carbone (sols, forêts) pour absorber les émissions résiduelles.

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO<sub>2</sub>eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



La SNBC s'appuie sur un scénario prospectif d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, sans faire de paris technologiques. Celui-ci permet de définir un chemin crédible de la transition vers cet objectif, d'identifier les verrous technologiques et d'anticiper les besoins en innovation.

Source : Stratégie nationale bas carbone - Ministère de la transition écologique - octobre 2020

## Action locale

Les collectivités, de par leurs compétences, ont un rôle majeur à jouer dans la politique climatique.

En tant qu'actrices de la politique locale, elles contribuent ainsi directement **pour environ 12 % des émissions nationales de GES**. Mais, à travers leurs politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitat, de transport et d'approvisionnement énergétique, elles agissent également indirectement sur **plus de 50 % des émissions**.

La ville de Cergy contribue par ses actions à la réalisation des objectifs du **Plan climat air-énergie territorial de l'agglomération** adopté en 2018 qui vise d'une part à **réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire** et d'autre part à **agir pour prévenir et réduire les conséquences du changement climatique** et à s'y adapter (hausse des températures, augmentation des événements climatiques extrêmes, fréquence et gravité des inondations, etc.).



### Zoom sur les objectifs du Plan climat air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise 2018-2023 :

**Moins 40 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030**

**Diviser par 4 la production de GES d'ici à 2050**

- *La France a depuis adopté un objectif de neutralité carbone pour 2050*

**27 % d'économies d'énergie en 2030**

**Production d'énergies renouvelables :**

- 32 % du mix énergétique en 2030

**Production de déchets par habitant :**

- moins 10 % en 2025 (objectif régional), soit 491 kg
- moins 15 % en 2030 (loi économie circulaire de 2020), soit 464 kg

**Surfaces agricoles biologiques sur le territoire :**

- passer de 4 à 7 exploitants agricoles et de 87 à 100 hectares

**Augmentation du nombre d'exploitations en maraîchage, légumes de plein champ, vergers, élevages, arboriculture et nombre d'hectares**

- passer de 15 à 21 exploitants agricoles et de 208 à 288 hectares.

**Augmentation de la part modale des déplacements actifs (vélo, marche) et transports en commun (à définir dans le prochain Plan local de déplacements)**

# LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



La pandémie de Covid-19 a montré que la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) pouvait résulter d'une baisse brutale des activités économiques s'accompagnant de reculs sociaux manifestes (hausse du chômage, de la pauvreté, des violences et inégalités de genre). Il est donc nécessaire d'inscrire l'action climat dans une logique de développement durable et inclusif.

En insistant sur les interrelations entre les **17 objectifs du développement durable**, l'Agenda 2030 souligne les enjeux les plus actuels du développement durable en liant étroitement les dimensions sociales et environnementales.

Pour ceux qui considéraient que l'urgence sociale justifie de faire passer les préoccupations environnementales au second plan, la crise Covid, – dont l'émergence est directement liée aux atteintes à la biodiversité – est venue durement mettre en évidence **l'influence de l'état de l'environnement sur la santé et le bien-être social** à l'échelle mondiale, notamment pour les plus pauvres.

## Les ODD, c'est quoi ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Dans ce cadre, il se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 objectifs de développement durable (ODD).

C'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.

- C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et États.
- Ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice
- Les 17 objectifs de développement durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.
- Dans de nombreux pays, le référentiel des ODD a été saisi par les collectivités territoriales comme un cadre permettant de penser leurs politiques.

## Cergy et les objectifs développement durable (ODD)

Plus de **50 %** des actions de la ville recensées dans ce rapport ont prioritairement poursuivi la réalisation des 4 ODD suivants :



### ODD 13 (18 %)

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



### ODD 11 (16 %)

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



### ODD 4 (10 %)

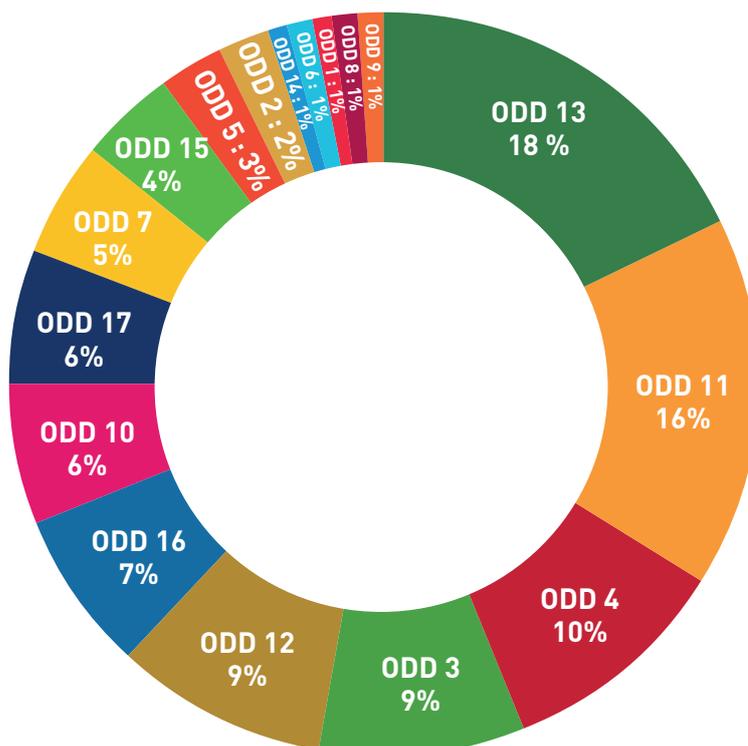
Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



### ODD 3 (9 %)

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.

La part des objectifs développement durable portés par la ville de Cergy dans le rapport développement durable 2021



# LA FEUILLE DE ROUTE DU MANDAT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



## ÉCONOMISER, RÉNOVER & PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Sobriété dans les consommations énergétiques :

- **Équipements publics** : réduire les consommations d'au moins 10 %
- **Particuliers** : dispositif Voltalis (micro-coupures des appareils de chauffage lors des pics de consommation afin de limiter la part carbonée du mix électrique et réaliser des économies d'énergie de 5 à 7 %)

### Rénovation énergétique :

- **Équipements publics** : plan de rénovation des équipements les plus vétustes et énergivores
- **Particuliers** : information et accompagnement des copropriétés à la rénovation thermique

### Développement des énergies renouvelables locales :

- Panneaux solaires en toiture d'équipements publics comme les écoles (Marjoberts, Petit Vent) ou les gymnases
- Développer les approvisionnements en chaleur et froid issus de la géothermie superficielle et systématiser les raccordements de nouveaux bâtiments au réseau de chaleur

### Rechercher la performance environnementale dans les constructions neuves :

- Poursuite de la labellisation de l'écoquartier Doux Épis avec obtention de l'étape 2



## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

### Végétaliser les espaces publics :

- Place des Chênes (Grand Centre) et du Marché (Horloge)
- Transformation des cours de récréation des écoles en "Oasis" (cour haute de l'école de La Justice)
- Création d'un parc sur les Hauts-de-Cergy

### Élaboration d'un plan nature :

- Un plan de gestion différenciée, y compris dans les espaces privés (exemple : coulée verte)
- Favoriser la biodiversité par le développement de l'éco-pâturage (exemples : verger de l'avenue du Centaure ou bois de La Justice)

### Participation à la création d'une zone d'accompagnement de la biodiversité :

- 10 hectares sur le territoire de la ville en lien avec la CACP

### Augmenter les ambitions environnementales dans les projets d'urbanisme :

- Réviser le Plan local d'urbanisme (PLU), et inscrire notamment l'objectif de zéro artificialisation nette des sols
- Intégrer des performances écologiques et énergétiques dans les nouveaux projets en réduisant l'imperméabilisation des parcelles et l'exposition aux nuisances



## CONSOMMER ET PRODUIRE DE FAÇON RESPONSABLE

### Ouvrir de nouveaux terrains au maraîchage :

En lien avec le projet agricole territorial de la CACP

- Ancien stade Jean-Roger Gault : installation d'une maraîchère sur 1,3 ha en 2021

### Création d'un espace dédié à l'agriculture urbaine

- 2 ha sur la plaine des Linandes

### Développer le jardinage avec les habitants dans les quartiers

- Verger Axe Majeur-Horloge en lien avec la CACP

### Favoriser l'approvisionnement alimentaire de proximité :

- Soutien aux initiatives locales portées par les associations
- Commande publique : renouvellement du marché de la restauration scolaire comprenant un repas local sur trois avec 60 % des aliments locaux en circuits courts pour les accueils de loisirs et objectifs de 50 % de bio en 2025



## FAIRE ÉVOLUER LE TERRITOIRE VERS UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

### Réduire la dépendance économique et énergétique aux déplacements :

- Plan marche et vélo incluant 22 km de pistes cyclables en lien avec la révision du Schéma directeur cyclable de l'agglomération
- Déployer des stationnements vélo près des équipements publics

- Proposer l'enseignement "Savoir rouler à vélo" pour les scolaires et créer des rues scolaires aux abords des écoles
- Décarboner les transports individuels avec déploiement de points de recharge des véhicules électriques sur l'espace public



## RÉDUIRE LES POLLUTIONS & LES DÉCHETS

### Signature de la Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens

En lien avec la CACP

- Suppression des barquettes en plastique dans les cantines

### Réduction et valorisation des déchets :

- Tri des déchets dans les bâtiments de la ville
- Valorisation des biodéchets dans les écoles par la CACP
- Renforcer les actions de la brigade verte notamment sur les enjeux de qualité de l'air
- Appui à l'installation d'un Repair café



## SENSIBILISER ET MOBILISER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Communiquer et sensibiliser les habitants et les enfants aux enjeux climat et énergie :

- Éco-écoles
- Actions jeunesse, etc.

### Soutien et collaboration avec les acteurs de la transition écologique et énergétique

En lien avec la CACP

### Éco-exemplarité de la ville :

- Achats durables
- Tri des déchets
- Déplacements professionnels : mise en place du Forfait mobilités durables pour les agents et décarbonation de la flotte automobile

# CHAPITRE 1

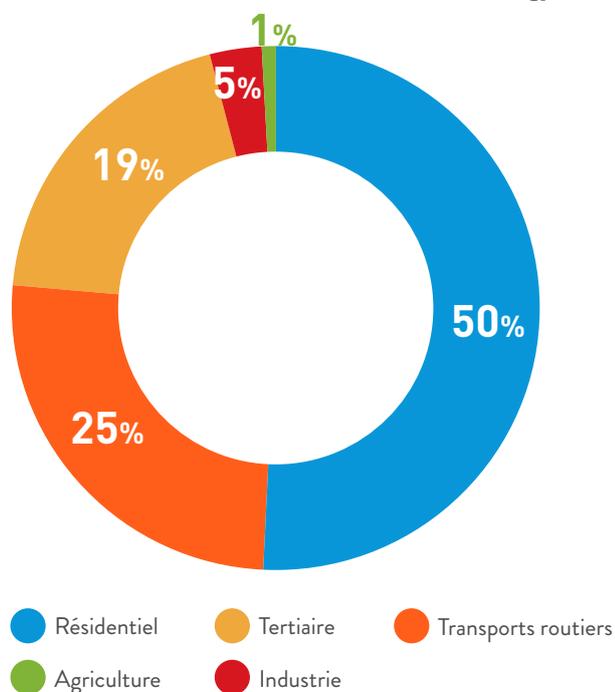
## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prendre conscience de l'enjeu du changement climatique à Cergy, en cohérence avec les engagements nationaux et locaux (Plan climat air-énergie territorial de Cergy-Pontoise), passe par la connaissance de l'empreinte carbone de la ville et de l'impact de la hausse des températures sur le territoire.

### Le profil carbone et énergétique de Cergy

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire de Cergy sont pour plus de **la moitié générées par les secteurs résidentiels et tertiaires** (bureaux et équipements publics). Elles proviennent principalement de la **consommation de combustibles fossiles** (fioul et gaz) pour le chauffage ou l'eau chaude mais également utilisées pour la production de froid (climatisation, réfrigérateurs, etc.). **Le secteur des transports routiers émet quant à lui 1/4 des émissions du territoire.**

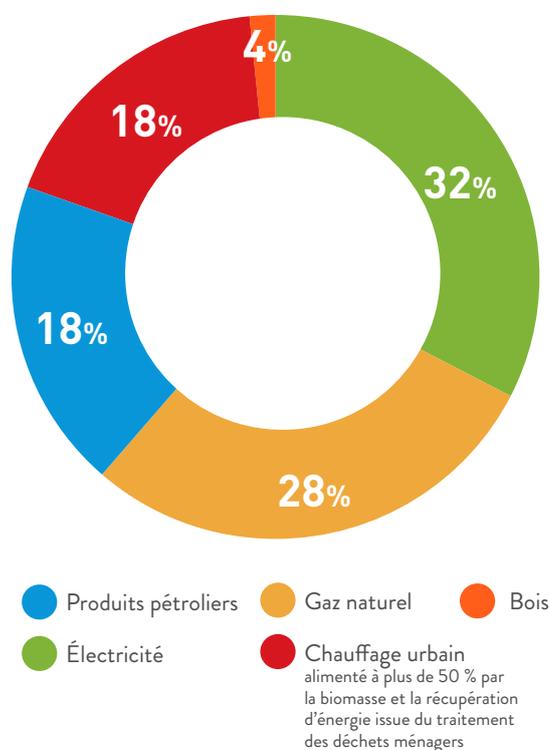
### Les émissions de GES sur le territoire de Cergy



Source : Base de données ROSE, outil ENERGIF (IAU) – données 2018

Les énergies fossiles représentent la moitié des énergies utilisées sur le territoire communal.

### Consommation du territoire par type d'énergie (Gwh)

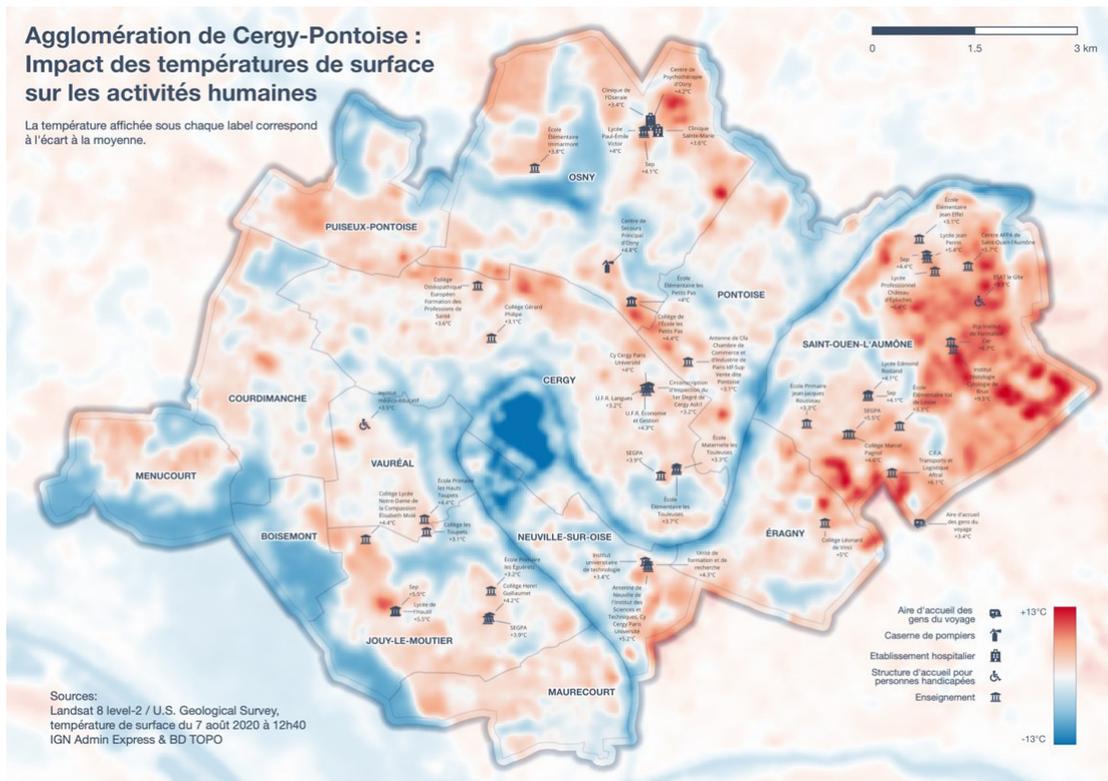


Source : Base de données ROSE, outil ENERGIF (IAU) – données 2018

### Impact en CO<sub>2</sub> lié à la production d'énergie (source Ademe\*) :

- Pétrole lourd : 778 gCO<sub>2</sub> eq/kWh\*
- Gaz naturel : 443 gCO<sub>2</sub> eq/kWh\*
- Électricité (chauffage) : 210 gCO<sub>2</sub> eq/kWh\*
- Chauffage urbain CACP : 77 gCO<sub>2</sub> eq/kWh

Le chauffage urbain occupe une part significative de l'approvisionnement énergétique (18%). Par rapport aux chauffages alimentés par des énergies fossiles, il contribue ainsi à réduire l'empreinte carbone et la vulnérabilité des habitants face à l'augmentation des prix du gaz et du pétrole.



Source : Étude de vulnérabilité du territoire de la CACP aux bouleversements climatiques réalisée en septembre 2021 par le Bureau d'études Aristot

## Les vulnérabilités de Cergy face au changement climatique

Certains des impacts du changement climatique sont déjà à l'œuvre à Cergy. L'action doit donc être double : participer à la réduction de la cause et s'adapter aux conséquences sur le territoire disposant d'un centre dense très artificialisé et traversé également par l'Oise.

### Les conséquences du changement climatique sur le territoire de la ville :

- **Retrait / gonflement des sols argileux :**

l'alternance de sécheresse-réhydratation des sols argileux entraîne localement, notamment nord-est de Cergy, des mouvements de terrain. Le risque de multiplication de cet aléa est estimé entre 3 et 6 à l'horizon 2100.

**AGIR** Introduction de règles de construction et d'implantation dans le PLU

- **Hausse des températures :** hausse du nombre de jours et de nuits les plus chauds (x3) et des périodes de chaleur avec renforcement des phénomènes d'îlots de chaleur (notamment pour les quartiers Hauts-de-Cergy, Axe Majeur et Horloge). Les conséquences sont multiples : impact sur le bien-être et la santé, hausse de l'utilisation de la

climatisation, disparition de certaines espèces, baisse des rendements agricoles, etc.

**AGIR** Maintien des espaces végétalisés et des points d'eau, PLU bioclimatique intégrant des dispositifs de rafraîchissement passif, choix de revêtements et matériaux.

- **Multiplication des inondations (x5)** d'ici la fin du siècle.

**AGIR** Toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie, désimperméabilisation des sols.

**Dépendance aux énergies fossiles :** vulnérabilité face à la volatilité des prix des énergies et des ressources.

**AGIR** Choix de ressources et d'énergies locales et sobriété (isolation, chauffage urbain, géothermie, productions et commerces locaux, mobilités actives).

- La ville de Cergy doit agir pour la préservation et l'adaptation de son territoire au bénéfice de la biodiversité, du bien-être et de la sécurité de la population et du maintien des activités économiques.

**Les changements non anticipés seront une source d'instabilité sociale.**

# ACTION 1

## ENCOURAGER ET SÉCURISER LA PRATIQUE DU VÉLO À CERGY

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Les déplacements à vélo sont bénéfiques **pour le pouvoir d'achat**, en particulier avec l'augmentation du prix des énergies, pour la **santé**, notamment pour la prévention des maladies cardio-vasculaires, et pour la **planète** en n'émettant pas de pollution atmosphérique et en étant le mode de transport le moins carboné. C'est la raison pour laquelle le Plan national vélo prévoit de tripler sa part modale pour atteindre **9 % en 2024**.



### Dans les faits

À Cergy, l'amélioration des mobilités actives constitue l'un des axes forts du mandat. En 2021, ce sont ainsi 4,25 km d'aménagements cyclables provisoires réalisés l'année précédente qui ont été pérennisés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) en concertation avec la ville.

### Le réseau cyclable à Cergy

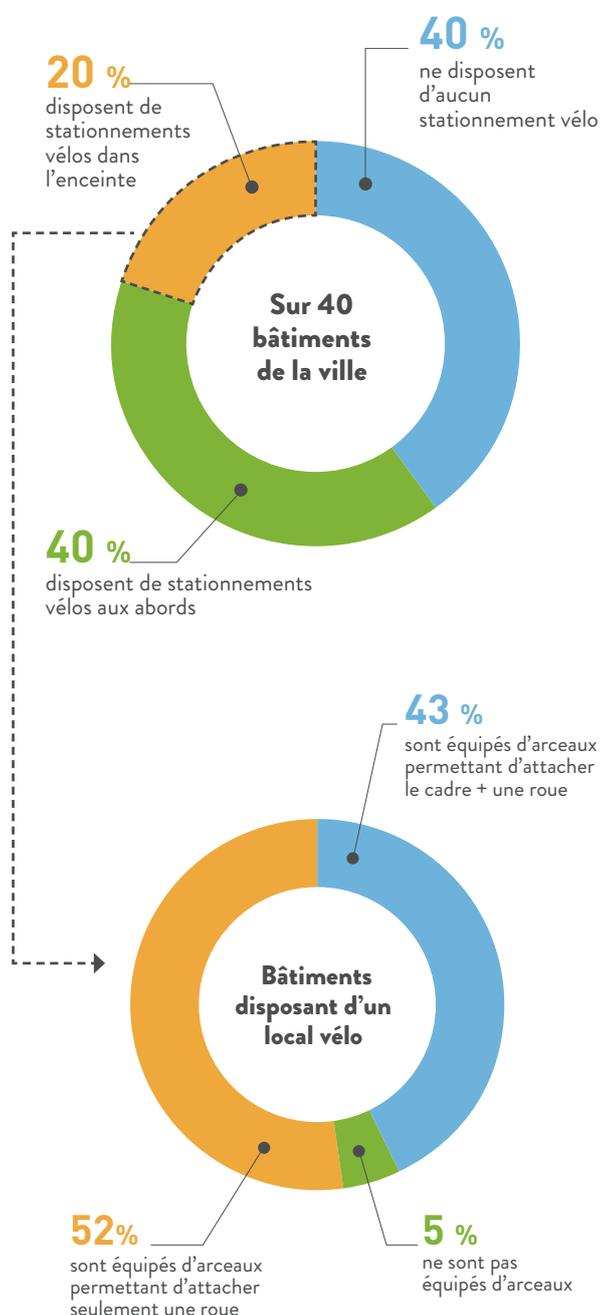


L'élaboration du **plan marche et vélo** de la ville s'est poursuivie afin de proposer en particulier un schéma directeur cyclable communal : c'est une étape indispensable pour prioriser les investissements et être éligible aux cofinancements de l'État et des collectivités territoriales.

Toujours dans le cadre de l'élaboration de ce plan marche et vélo, un diagnostic de l'offre actuelle du stationnement vélo et des besoins dans l'ensemble des bâtiments communaux a été réalisé. Il servira de base aux créations de stationnements cyclables qui seront réalisés sur la ville en 2022.



### Inventaire du stationnement des vélos dans les bâtiments communaux



Cet inventaire a permis d'identifier une absence de stationnement dans l'enceinte des bâtiments dans **80 % des cas** et une absence de possibilité de stationnement y compris aux abords, dans **40 % des cas**. Par ailleurs, dans les bâtiments équipés d'un local vélo, plus de la moitié ne permettent pas d'attacher le cadre du vélo : au vu de cet état des lieux, l'équipement en stationnement constituera la priorité en 2022 pour **sécuriser et développer l'offre de stationnement vélo**.

Enfin, en 2021, le conseil municipal a approuvé la mise en place du **Forfait mobilités durables** qui permettra de faire bénéficier d'une prime de 200 €/an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 les agents de la ville se rendant sur leur lieu de travail à vélo ou en covoiturage.

### Chiffres-clés

**4,25 km** de pistes cyclables pérennisées ou améliorées en 2021

**43 %** de hausse de la pratique du vélo mesurée au cours des comptages 2021 à Cergy

### Perspectives 2022

- Poursuite de l'aménagement du réseau cyclable d'agglomération par la CACP en concertation avec la ville.
- Déploiement de stationnements vélos sur voirie et dans les bâtiments communaux.
- Présentation du plan marche et vélo en conseil municipal au 1<sup>er</sup> semestre.
- Aménagement en double sens cyclable des rues communales éligibles.
- Mise en œuvre du Forfait mobilités durables pour les agents de la ville.

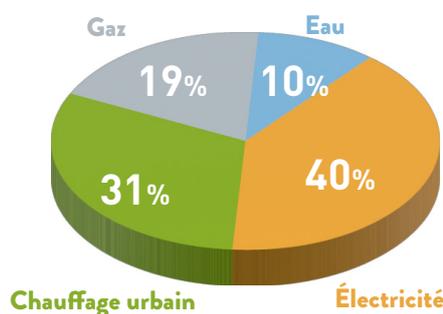
## ACTION 2

# RÉNOVER LES BÂTIMENTS DE LA VILLE SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE



Les bâtiments publics sont de gros consommateurs d'énergie : chauffage et eau chaude sont de loin les principaux postes de consommation des communes. L'éclairage aussi, s'il est vétuste, représente un poste coûteux. Ces consommations excessives d'énergie contribuent par ailleurs au réchauffement climatique. **La rénovation énergétique des bâtiments communaux** constitue donc un enjeu majeur.

### Répartition de la consommation annuelle de fluides des bâtiments ville



Source : données CIRIL - 2020

### Dans les faits

La ville de Cergy a engagé des efforts en matière de rénovation énergétique de ses bâtiments en procédant au remplacement des éclairages par des LED.

#### Rénovation de l'éclairage d'équipements sportifs

La moitié des complexes sportifs de la ville a été construite avant 1990. L'éclairage des salles omnisports est à la fois hautement énergivore et contraint par des normes d'éclairage strictes à respecter dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives. Il est donc apparu indispensable d'engager à partir de 2018 une réfection de ces systèmes afin de réduire les consommations énergétiques et d'améliorer le confort visuel des utilisateurs.

En 2021, les éclairages des gymnases de La

Justice, la grande salle d'activité du gymnase des Chênes ainsi que le terrain d'honneur du stade Salif-Keïta ont été remplacés par des LED. Au stade Salif-Keïta, on estime à 30 % le gain obtenu par le remplacement des 20 appareils à éclairage halogénure, soit une économie annuelle de 4 420 €.

#### Rénovation de l'éclairage des équipements scolaires

À l'occasion des divers travaux de mise en sécurité des écoles, le passage en LED a été réalisé cette année sur deux équipements scolaires : la salle périscolaire du groupe scolaire des Genottes et la réhabilitation des éclairages et faux plafond de l'école élémentaire du Chat perché.

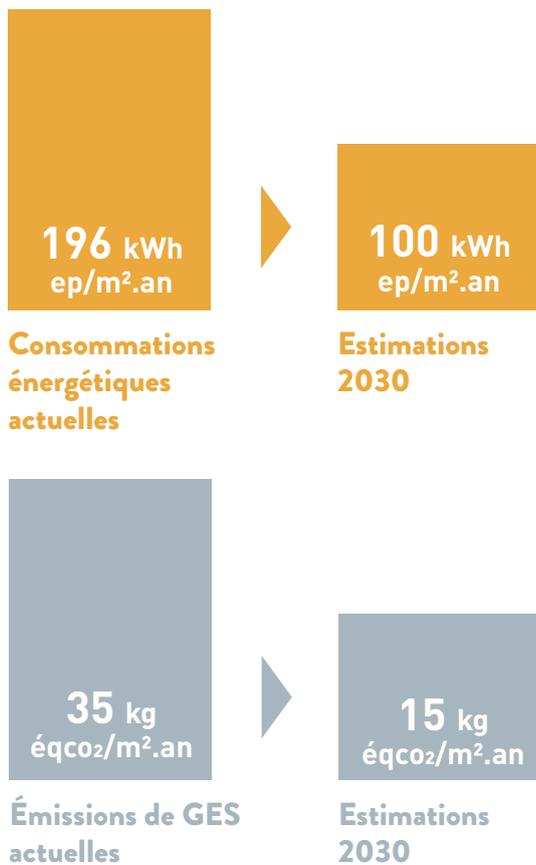


Réhabilitation des éclairages et faux plafond de l'école élémentaire du Chat Perché

#### Aménagement du rez-de-chaussée de la Lanterne

Dans le cadre de la rénovation énergétique de cette ancienne école datant de 1985, il a été décidé de renforcer l'isolation thermique par un isolant intérieur renforcé et du double vitrage et d'installer une ventilation double flux pour réduire la déperdition énergétique en récupérant les calories de l'air extrait du bâtiment. De plus, des clauses sociales dans le marché de consultation des entreprises seront intégrées pour promouvoir la situation des personnes rencontrant des difficultés d'emploi.

## Estimatif des gains en consommation d'énergie et GES liés aux travaux du rez-de-chaussée de la Lanterne



La ville de Cergy via la CACP a été **lauréate cette année de l'appel à projet Merisier** porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Un montant d'aides de 250 000 € sera dédié à la rénovation des bâtiments afin de permettre :

- l'installation de deux systèmes de régulation intelligente de chauffage, dont celle du groupe scolaire du Point du Jour prévue en 2022 ;
- la mise en place d'un Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) ;
- la réalisation de deux études énergétiques sur des groupes scolaires ciblés en 2022 et 2023 ;
- le suivi précis des consommations énergétiques des équipements publics à l'aide d'un nouvel outil de suivi et avec l'appui d'un économiste de flux recruté en 2021 par la ville.



Un éclairage désormais aux normes pour le stade Salif-Keita.

## Chiffres-clés

**6 sur 8**

salles omnisports passées en LED depuis 2018

**20 000 à 25 000 €**

est le coût moyen d'un passage en LED d'une salle omnisports

**100 000 €**

pour la rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur du stade Salif-Keita

## Perspectives 2022

- Poursuite et fin du passage en LED des équipements sportifs jusqu'en 2023.
- Poursuite des travaux de rénovation énergétique des équipements publics.
- Rénovation thermique du groupe scolaire des Linandes.
- Poursuite de l'aménagement de la Lanterne et étude d'une solution alternative au gaz pour la production de chaleur.
- Être lauréat de deux autres appels à projets de la FNCCR pour accélérer les travaux de rénovation énergétique.

## ACTION 3

# AMÉLIORER LA GESTION DU PARC AUTOMOBILE DE LA VILLE



La ville de Cergy possède un parc roulant de 121 véhicules. La charge financière de ce parc vieillissant est importante (environ 256 000 € par an) et son mode de gestion mérite d'être optimisé.

### Dans les faits

Un diagnostic a été réalisé sur le parc automobile avec pour objectifs l'optimisation des moyens matériels et organisationnels existants ainsi que la décarbonation de la flotte. Un travail est aussi mené sur l'amélioration du dimensionnement du parc et sur l'organisation des déplacements des agents. Au-delà de l'impact budgétaire pour la ville et de la réduction des dépenses, des co-bénéfices sur le plan environnemental et sanitaire sont également recherchés :

- réduire les émissions de GES et améliorer notre note écologique WLTP ;
- contribuer à améliorer la qualité de l'air par le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules propres ;
- inciter les agents à une mobilité active (à pied, vélo, transports publics).

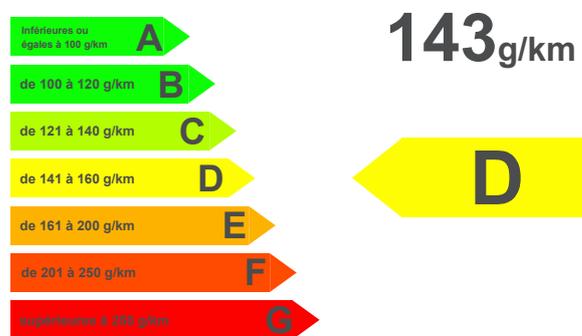
Le diagnostic a mis en avant plusieurs constats :

- les véhicules sont vétustes et ont une ancienneté supérieure à 9 ans pour 35 % du parc ;
- les véhicules roulent essentiellement au sein de l'agglomération de Cergy, ce qui explique un kilométrage annuel moyen inférieur à 10 000 km. Les véhicules utilitaires sont majoritairement en motorisation diesel ;
- la gestion du parc pourrait être optimisée.

En 2021, la ville de Cergy a acquis plusieurs véhicules électriques :

- 2 véhicules électriques de petite taille en remplacement de deux véhicules thermiques du pool ;
- 1 véhicule utilitaire électrique pour le service de la propreté urbaine ;
- 10 vélos à assistance électrique financés dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire de la région Île-de-France.

### Taux d'émissions de CO<sub>2</sub> moyen du parc automobile de la ville de Cergy



### Chiffres-clés

**121** véhicules dans le parc automobile de la ville de Cergy

**18 %** du parc équipé en véhicules électriques

**10** nouveaux vélos à assistance électrique co-financés par la Région Île-de-France dans le cadre du budget écologique participatif

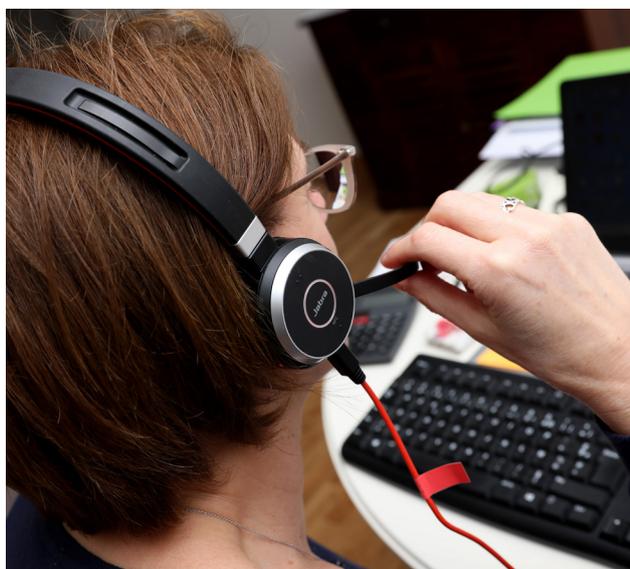
**124** tonnes CO<sub>2</sub> émis par an par la flotte automobile de la ville de Cergy

### Perspectives 2022

- Décarboner la flotte de véhicules sur les 6 ans à venir.
- Externaliser la gestion de la flotte automobile.
- Réduire le nombre de nos véhicules (de 121 véhicules à 115) sur la totalité du PPI (2022-2028) avec la mise en place de solutions de mobilité active.
- Acquérir un vélo cargo.

## ACTION 4

# POUR SUIVRE L'INVESTISSEMENT EN ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES POUR LE TÉLÉTRAVAIL DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ



Pendant le confinement, la part des salariés français ayant pratiqué **le télétravail s'élevait à 24 % contre 3 % précédemment**. Sa pérennisation peut ainsi permettre à la fois de diminuer le temps de transport moyen, de réduire les dépenses de transport et de limiter l'empreinte carbone liée aux déplacements. L'Ademe estime que la réduction des trajets domicile-travail génère un bénéfice environnemental moyen de 271 kg équivalent carbone (kg eqCO<sub>2</sub>) annuels, par jour de télétravail hebdomadaire.

### Dans les faits

Inscrit au pacte social 2016-2020 signé entre la municipalité et les organisations syndicales, la mise en place d'un cadre pour le télétravail a constitué un chantier important pour améliorer les conditions de travail et le bien-être des agents. Début 2019, la ville

a entamé une phase d'expérimentation du télétravail auprès d'une quinzaine d'agents, qui a ensuite été élargie au regard de la crise sanitaire pour atteindre aujourd'hui 253 agents en télétravail. Deux ans plus tard, la ville s'engage dans la rédaction d'une deuxième version du protocole visant à accompagner le développement exponentiel du télétravail. Il s'agira de définir plus précisément les conditions de télétravail (activités éligibles, conditions matérielles, moyens alloués, durée, quotité et modalités de télétravail, les règles à respecter, etc.)

### Chiffres-clés

**253** agents équipés en 2021 pour télétravailler

**237** ordinateurs portables achetés depuis 2020

### Perspectives 2022

- Maintien de l'effort de déploiement des postes télétravaillables / télétravaillés.
- Accompagnement des agents vers ce nouveau mode de travail.
- Signature du nouveau protocole de télétravail (CHS en novembre 2021).
- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique des pratiques numériques.

## ACTION 5

# RÉGULER SA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE AVEC LE BOÎTIER VOLTALIS



Application Voltalis

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise poursuit ses efforts pour accélérer la transition énergétique sur son territoire et réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> en proposant aux foyers chauffés au tout électrique une solution pour mieux maîtriser leur consommation énergétique. Ce dispositif, installé gratuitement dans le logement par la société Voltalis, consiste en des micro-coupures sans perte de confort des appareils de chauffage et chauffe-eau. Il s'agit de réaliser des économies d'énergie et de sécuriser le système électrique, limitant ainsi le recours à des centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation au niveau national.

### Dans les faits

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a émis un avis favorable pour que Voltalis propose ce type de boîtier sur le territoire, en contactant les habitants potentiellement concernés utilisant

le chauffage électrique. Ce dispositif n'est pas obligatoire et reste à l'appréciation des habitants. Il est financé par le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité français ; il est donc gratuit pour les habitants. Le déploiement à Cergy débutera à la mi-avril 2022.

Le boîtier coupe durant quelques minutes la production électrique de chauffage chez les particuliers, aux heures de forte consommation, ce qui permet de :

- réguler la demande nationale en énergie sur le réseau et limiter les pics de consommation ;
- suivre et réduire la facture en électricité pour les particuliers.

Les Cergyssois équipés du boîtier pourront, via une application mobile, suivre leur consommation d'électricité en temps réel, mais également allumer ou éteindre à distance les radiateurs qui y sont reliés. Ce pilotage et ce suivi à distance permettent potentiellement un meilleur usage des installations de chauffage et donc une diminution supplémentaire des consommations d'électricité dans les foyers équipés.

### Chiffres-clés

5 à 7 %

d'économies d'énergie estimées les jours où le dispositif d'effacement résidentiel est utilisé selon l'Ademe

30 %

d'émissions de CO<sub>2</sub> liées au chauffage électrique dans les foyers équipés selon Voltalis

### Perspectives 2022

- Déploiement du dispositif auprès des Cergyssois en avril 2022.

## ACTION 6

# ÉDUCER LES ENFANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis plusieurs années, la ville de Cergy développe des actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté au sein des groupes scolaires.

### Dans les faits

La signature de la convention avec l'association Teragir, en 2021, a permis de développer, dans le cadre du **programme Éco-École**, des projets concrets en faveur du développement durable au sein des groupes scolaires. Ce programme propose un mode d'emploi aux équipes pédagogiques pour déployer efficacement le développement durable de la maternelle au lycée. Chaque année, les établissements engagés dans le programme peuvent demander le label pour le projet qu'ils ont mené. En 2020, l'école du Ponceau, le collège Gérard-Philippe et le lycée Galilée ont été labellisés après avoir mis en place le tri des déchets, un potager ou une mare pour favoriser la biodiversité. La ville finance donc désormais des projets proposés par les écoles en cours de labellisation.

L'Éducation nationale récompense également les écoles et les établissements en démarche globale de développement durable (**E3D**) associant l'ensemble de la communauté éducative. La labellisation E3D concerne l'école maternelle et l'école élémentaire des Chênes (niveau 1), l'école élémentaire du Ponceau (niveau 2), les Linandes (niveau 1).

La ville entreprend également de faire évoluer ses accueils de loisirs en **Centre A'ere** en partenariat avec l'association Les Francas. Ce programme permet d'accompagner les équipes d'animateurs engagées dans des actions concrètes autour du développement durable (jardin pédagogique, compostage, recyclage, etc.).

Le Conseil des enfants s'est aussi impliqué en 2021 avec la création d'un jeu de l'oie géant spécial développement durable et la création de vidéos sur les éco-gestes diffusées sur les réseaux sociaux de la ville.



Création d'un potager et d'un compost à l'école élémentaire du Ponceau

### Chiffres-clés

**12** groupes scolaires inscrits au programme Éco-École

**3** écoles labellisés E3D

**2** accueils de loisirs labellisés Centre A'ere

### Perspectives 2022

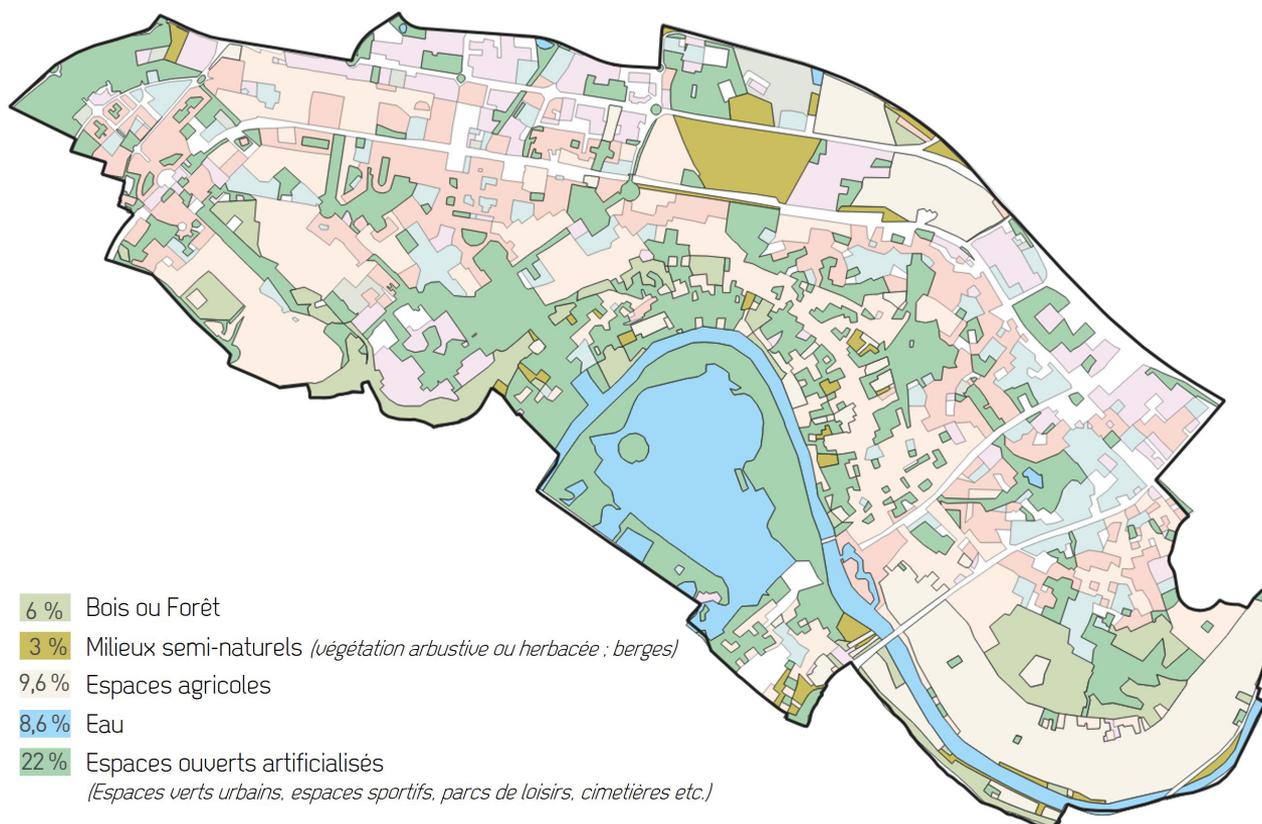
- Poursuivre l'accompagnement des écoles inscrites au programme Éco-École (10 nouveaux projets déjà financés).
- Installer des bacs de tri dans les écoles.
- Lancer l'opération "l'éco-citoyenneté pas à pas" : soutien matériel (récupérateurs d'eaux, hôtel à insectes, nichoirs, vélos d'occasion, etc.) dans les écoles et les accueils de loisirs engagés.
- Expérimenter un pédibus.
- Mise en place de nouvelles actions environnementales par le Conseil des enfants.

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX & DES RESSOURCES

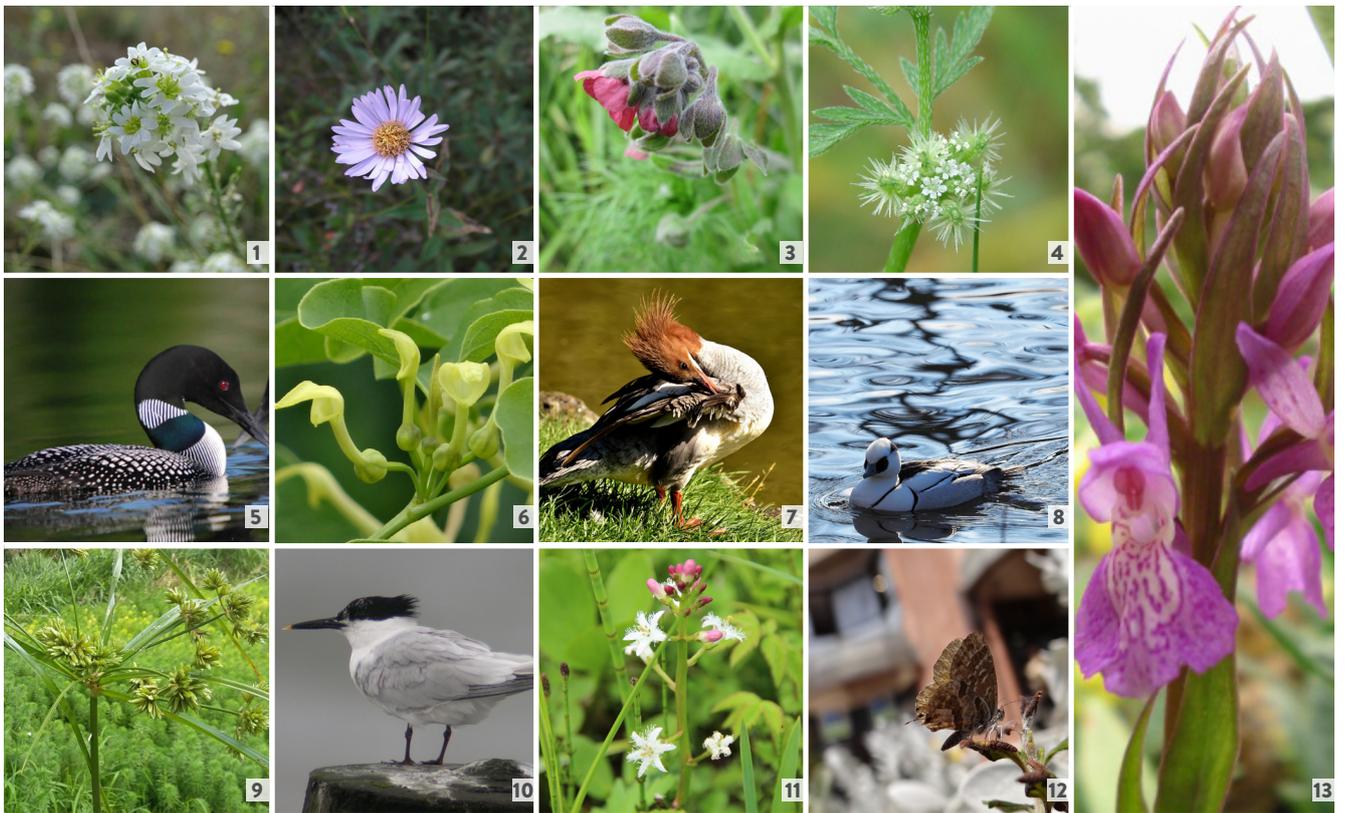
La **biodiversité** apporte des **biens et des services innombrables** et pour la plupart irremplaçables. Elle offre qui plus est un potentiel d'adaptation majeur. Or, **la moitié des espèces vivantes pourrait avoir disparu d'ici un siècle** selon les experts scientifiques. Cela s'explique par la segmentation de l'espace, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, les aménagements des cours d'eau et des berges, les pollutions par pesticides, l'altération des habitats, l'exploitation massive de certaines espèces ainsi que l'introduction d'espèces invasives. **Il est urgent**, si l'on souhaite léguer aux générations futures une planète vivable, de **préserver notre diversité biologique** et de **mettre en œuvre une gestion raisonnée** des milieux et des ressources naturelles. Ceci demande des modifications des comportements, ainsi que des choix économiques et politiques forts.

### 49 % du territoire sont des espaces verts ou naturels

La révision du PLU de la ville qui a débuté cette année va s'attacher en particulier à protéger et à valoriser les espaces naturels présents sur le territoire communal comme support de biodiversité (Bords d'Oise, Bois de Cergy, coulées vertes, coteaux boisés...) et leurs continuités écologiques.



Source : Diagnostic PLU par le bureau d'études Espace ville - nov. 2021



**13 espèces qualifiées de rares à très rares sont recensées à Cergy :** (1) Alysson blanc, (2) Aster lancéolé, (3) Cynoglosse officinale, (4) Torilis à fleurs glomérulées, (5) Plongon arctique, (6) Asistoloche clematite, (7) Harle bièvre, (8) Harle Piette, (9) Souchet vigoureux, (10) Sterne caugek, (11) Trèfle d'eau, (12) Brun du pélargonium, (13) Orchis négligée

Depuis 10 ans, la **politique d'acquisition par la ville de propriétés situées en Espaces naturels sensibles** contribue à la préservation de ces espaces. En bord d'Oise, ce sont près de 2 hectares de terrains qui sont concernés.

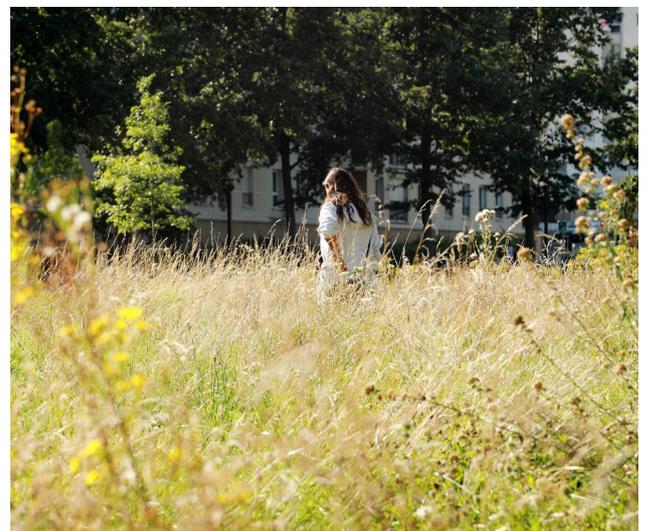
La ville de Cergy est également partie prenante du Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) "Boucle de l'Oise Franges du Vexin" adopté en 2020. Grâce à ce dispositif, les communes se sont engagées auprès de la Région à **pérenniser la vocation agricole de la Plaine maraîchère** et la Safer y exerce une veille foncière pour le compte de l'Agence des espaces verts.

La ville compte aussi **141,7 hectares d'espaces agricoles** (9,6 % du territoire communal) dont 42 % en maraîchage. Ces espaces représentent aussi un potentiel de maintien de la biodiversité.

Cergy dispose d'une base de données faune-flore conséquente avec près de **3 700 espèces recensées** depuis 2011. On dénombre ainsi **13 espèces qualifiées de rares à très rares** dont 1 insecte, 8 plantes et 4 oiseaux remarquables (voir photos ci-dessus).

La ville poursuit également ses efforts pour préserver la biodiversité :

- **gestion différenciée** des espaces verts visant à adapter le traitement et les soins aux végétaux incluant le fauchage tardif sur certaines parcelles ;
- mise en place de l'**éco-pâturage** favorable depuis 2012 avec un suivi faune et flore depuis 2017 ;
- **zéro produit phytosanitaire** pour l'entretien des espaces verts depuis 2019.



## ACTION 7

# CRÉER UNE MICRO-FORÊT AU CŒUR DU BOIS DE CERGY



### Dans les faits

Le Bois de Cergy a été planté à l'origine d'essences à croissance rapide mais à courte durée de vie. Il arrive aujourd'hui à un âge où nombre d'arbres meurent ou deviennent dangereux. Au fil du temps le bois s'éclaircit, perd en densité et en fonctionnalité.

Une centaine de personnes, scolaires et habitants, ont été mobilisés entre fin février et début mars pour reboiser 200 m<sup>2</sup> de parcelles du Bois de Cergy selon la méthode Miyawaki. Ce sont 600 arbres d'une trentaine d'essences (chênes, tilleuls, érables, charmes, aubépines...) qui ont été plantés.



Le gland est le fruit du chêne très apprécié par les écureuils, mulots ou encore les mésanges.

L'agglomération et Cenergy, le délégataire chargé de l'exploitation du chauffage urbain, se sont engagés dans une **démarche participative de plantation** en s'appuyant sur les conseils et l'expérience de l'association Boomforest qui a déjà déployé plus de six plantations participatives en Île-de-France en expérimentant la **méthode Miyawaki**. Développée par le botaniste japonais Akira Miyawaki, cette méthode consiste à **créer ou à restaurer des écosystèmes végétaux autonomes** (des "mini-forêts") en plantant de manière très dense des espèces végétales locales et adaptées au site. Cette forte densité rendra les jeunes arbres et arbustes plus résistants lors de leur croissance et leur permettra de pousser avec plus de résilience, même en contexte urbain.

Les bénéfices de ce projet sont donc multiples et permettent de :

- **revitaliser un espace délaissé** : l'écosystème autonome recréé ici protège le terrain et les bâtiments, absorbe l'eau, stabilise le sol et protège des intempéries ;
- **créer du lien** à travers une action participative ;
- rendre le site **plus calme, plus sûr** et **plus agréable**.

### Chiffres-clés

**600**

arbres plantés issus d'une trentaine d'essences locales (chênes, tilleuls, charmes, etc.)

**100**

participants volontaires mobilisés

### Perspectives 2022

- Poursuivre le reboisement du territoire en partenariat avec plusieurs associations.
- Viser une couverture totale de 1 000 nouveaux arbres dans le Bois de Cergy.

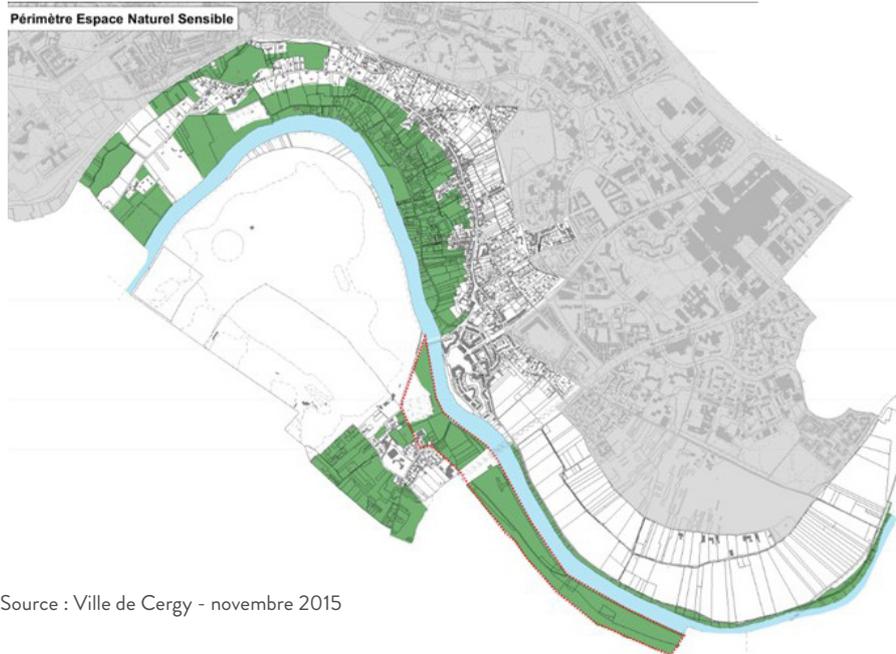
## ACTION 8

# CRÉER DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Source : Ville de Cergy - novembre 2015

Les départements ont la compétence pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces naturels sensibles (ENS) avec le double objectif de **préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels** ainsi que de **valoriser le patrimoine naturel et paysager** auprès des habitants.

Depuis 2002, le Conseil départemental du Val-d'Oise a délégué le droit de préemption aux communes, qui sont chargées de la gestion et de l'entretien du site classé ENS départemental. La superficie totale des terrains classés **ENS "Boucles de l'Oise"** représente environ 750 430 m<sup>2</sup>.

### Dans les faits

**Un ENS n'est pas un simple espace vert** : la vocation de protection des milieux et des paysages est au moins aussi importante que l'accueil du public, qui doit être compatible avec la préservation des habitats naturels.

Depuis les années 2000, la ville de Cergy poursuit sa politique d'acquisition des propriétés situées en périmètre ENS.

Cette année, 3 parcelles en bords d'Oise ont été acquises par la ville ce qui représente un budget de près de **400 000 € pour 1 210 m<sup>2</sup> d'acquisition foncière**. Une fois les propriétés acquises, la ville doit planifier la démolition de constructions présentes afin de permettre à ces espaces de retrouver leur vocation naturelle.

### Chiffres-clés

**101 524 m<sup>2</sup>**

de terrains (120 propriétés) sont dans le périmètre ENS "Boucles de l'Oise", soit 13.5 % de la surface ENS totale

**21 265 m<sup>2</sup>**

de terrains classés ENS ont été acquis par la ville en l'espace de dix ans

### Perspectives 2022

- Poursuite de la politique d'acquisition de terrains en bord d'Oise.

## ACTION 9

# FAVORISER LA BIODIVERSITÉ PAR L'ÉCO-PÂTURAGE



Centaure, la promenade des Deux-Bois, le bois de La Justice (quartier Coteaux) et les bords d'Oise, le long de la rue Pierre-Vogler. Afin d'évaluer les impacts de cette action sur la biodiversité, la ville réalise depuis 2013 un inventaire annuel recensant la faune et la flore. Sur le terrain en éco-pâturage situé avenue du Centaure, de nouvelles espèces sont apparues depuis 2018. Elles présentent un réel intérêt pour la biodiversité, en particulier pour les plantes, à l'image du chardon crépu, très visitées par les insectes pollinisateurs.

L'éco-pâturage est une alternative à l'entretien mécanisé habituel **favorise le développement de la biodiversité.**

Cette solution écologique présente de **nombreux avantages** parmi lesquels :

- la préservation et le développement de la biodiversité ;
- la lutte contre les espèces végétales invasives ;
- la suppression des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts ;
- la réduction des nuisances sonores et des déchets verts à la source ;
- la sensibilisation des habitants aux pratiques de "gestion différenciée" des espaces verts ;
- la création de lien social notamment lors de la transhumance (lorsque les brebis quittent la ferme et se dirigent vers la ville).

Cette pratique s'inscrit dans la stratégie de la ville qui n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts depuis 2019.

### Dans les faits

Comme chaque année depuis 2012, six moutons de race ancienne Solognote de la ferme d'Ecancourt s'installent à Cergy d'avril à octobre, afin d'entretenir naturellement le verger de l'avenue du



Chardon crépu



Thécla de l'orme

Espèce protégée en Ile-de-France

### Chiffres-clés

**72** espèces de fleurs recensées à Cergy en 2020 contre 64 en 2019

**61** espèces d'insectes recensées en 2020 à Cergy

**23 000** m<sup>2</sup> en éco-pâturage à Cergy

### Perspectives 2022

- Maintien des moutons en période d'hiver sur la ville.
- Mise en place de l'éco-pâturage sur un nouveau terrain communal.
- Inventaire initial sur les parcelles du bois de La Justice pour observer l'évolution de la faune et de la flore suite à la mise en place de l'éco-pâturage.

## ACTION 10

# SENSIBILISER LES JEUNES AU RESPECT DE LA NATURE



Les jeunes sont attachés au respect de la nature et sensibles aux **enjeux environnementaux**. Ils sont aussi **un relai pour faire évoluer les comportements** dans leur entourage. C'est pourquoi la ville leur propose de participer à des **actions concrètes** en lien avec le tri et le recyclage des déchets ou la place de la nature dans la ville.

### Dans les faits

En 2021, la ville a porté deux actions concrètes :

#### • Vers plus de propreté

Proposée par le Conseil des jeunes (11/15 ans), cette opération sensibilise les jeunes à la propreté et au tri des déchets sous la forme d'un jeu de piste avec l'aide de nombreux partenaires locaux.



#### • Plante ta graine

Il s'agit de permettre à des adolescents de prendre part à la plantation d'arbres et d'arbustes dans la boucle de l'Oise. Cette action s'inscrit dans le cadre de la rénovation du patrimoine forestier programmée sur l'Île de loisirs avec 300 arbres plantés au total en 2021. Un groupe de jeunes cergyssois a été mobilisé pour participer à ce projet mené en partenariat avec

l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise, les maisons de quartier de la ville et l'instance 11/15 ans du Conseil des jeunes.



### Chiffres-clés

**55 kg**

de déchets ramassés dans les quartiers Coteaux, Grand Centre, Orée du Bois, Bords d'Oise, Hauts-de-Cergy, Axe Majeur et Horloge

**200**

arbres plantés par les jeunes Cergyssois sur l'Île de loisirs

**125**

jeunes sensibilisés au total sur ces deux opérations

### Perspectives 2022

- Préparer une carte plus lisible pour la prochaine course d'orientation de l'opération "vers plus de propreté".
- Mettre en place une action autour de la sensibilisation aux modes de déplacement et aux modes d'alimentation plus économiques et solidaires.

## ACTION 11

# PROMOUVOIR L'AGRICULTURE URBAINE AVEC LE JARDIN PARTAGÉ CERGY-THIÈS



La ville de Cergy a signé en novembre 2006 un **accord de coopération décentralisée** avec la ville de Thiès, l'une des plus grandes villes du Sénégal et présentant de nombreuses caractéristiques communes avec notre territoire. **L'agriculture urbaine** est développée à Thiès depuis 2014.

### Dans les faits

Le **jardin partagé Cergy-Thiès** permet à des groupements de femmes de cultiver des parcelles de terrain pour **subvenir à leurs besoins et vendre une partie de leur production**. Ce terrain est géré par l'association Solidarité Thiès-Cergy avec un technicien agronome référent pour le jardin. Ce jardin, situé en cœur de quartier, permet aux femmes d'y venir facilement à pied, de vendre leurs productions en bord de champs sans avoir besoin d'aller au marché et d'acheter leurs produits.

L'année 2021 a été consacrée à la **réparation du puits** affaibli suite aux inondations de décembre 2020, à son forage plus en profondeur, à **l'installation d'un système de goutte à goutte** sur

certaines parcelles et à la mise en place de robinets d'eau à divers endroits du terrain pour faciliter le travail d'arrosage des femmes. Les cultures ont ainsi pu repartir en septembre 2021 sous le contrôle de l'expert agronome qui conseille pour les plants et les semences.

### Chiffres-clés

**30** femmes travaillent dans le jardin sur leur parcelle

**300** personnes ont vu leur quotidien s'améliorer grâce à ce projet

### Perspectives 2022

- Poursuivre l'aménagement par la plantation d'arbres.
- Créer une unité de transformation pour valoriser la vente des aliments.

## ACTION 12

# PARTICIPATION DES MÉDIATHÈQUES DE CERGY AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lieux d'échanges et d'épanouissement ouverts aux enfants et aux adultes, les trois médiathèques de Cergy ouvrent un **accès à l'information et à la culture** et développent le **goût de la lecture** en offrant des services bien plus larges que le seul prêt de documents.

### Dans les faits

Le réseau des médiathèques de Cergy agit à son échelle en faveur du développement durable à travers différentes actions :

#### Mise en place d'animations culturelles gratuites sur l'enjeu de la qualité de l'eau et de son accès :

- **Atelier-découverte *De l'eau dans les tuyaux*** en octobre à la médiathèque Horloge, en partenariat avec la Cellule biodiversité de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise dans le cadre de la semaine annuelle nationale de la science ;
- **Conférence et exposition *Fleuves frontières : du conflit au lien entre les hommes*** dans le cadre du Festival des solidarités, avec Franck Vogel, reporter photographe et réalisateur autour des questions environnementales, climatiques et de l'eau pour la presse internationale.

#### Réemploi de livres des médiathèques voués à la destruction, en partenariat avec la mission coopération internationale

Les documents abîmés et obsolètes sont détruits. Cependant, un certain nombre peut être recyclé. Les médiathèques se rapprochent alors des structures associatives ou des services de la ville pour **offrir une seconde vie à ces ouvrages**. Dans le cadre de la coopération internationale, des ouvrages sont **envoyés dans les écoles de la ville Thiès (Sénégal)**. Ce don de livres se fait conjointement à d'autres projets qui visent à développer la filière du livre à Thiès (projet de contes en langue none pour lequel un livre sera édité et distribué à tous les enfants et enseignants participant au projet).



### Chiffres-clés

**32** participants à l'atelier-découverte *De l'eau dans les tuyaux*

**500** ouvrages envoyés dans les écoles de Thiès au Sénégal

### Perspectives 2022

- Prise de contact avec d'autres structures comme Bibliothèques Sans Frontières ou RecycLivre afin d'élargir les possibilités de recyclage de livres.

## CHAPITRE 3

# SOLIDARITÉ & ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

La persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que **la croissance n'implique pas toujours un progrès social**. Il est ainsi nécessaire de **recréer ou de renforcer le lien** entre les êtres humains, entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un **juste partage des richesses**. Permettre à tous **l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels** (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain, etc.) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de ceux ou de celles qui vivent ailleurs sur la planète, est le gage d'un **développement harmonieux**. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations entre territoires urbains et ruraux, entre classes sociales et catégories socioprofessionnelles, entre travailleurs et chômeurs...

### Chiffres-clés du territoire



**7 577**

Les habitants de plus pour Cergy en 10 ans. La ville de Cergy poursuit une dynamique de croissance particulièrement importante de sa population par rapport aux communes de même strate à l'échelle nationale.



**35**

Le nombre de logements autorisés pour 1 000 logements pour Cergy entre 2017 et 2019, contre 11 pour la France métropolitaine.



**50 %**

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 32 374 individus pour Cergy.



**103 %**

L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Cergy entre 2007 et 2017, μ soit 2 599 seniors de plus en 10 ans.



**25 %**

Le taux de familles monoparentales contre 16 % à l'échelle nationale. Dans ces familles, le parent est majoritairement une femme dans 86 % des cas.



**16 %**

Le taux de femmes seules en 2018 contre 13 % en 2014.



**21 %**

Le taux de pauvreté en 2018 contre 19 % en 2012. La pauvreté touche principalement les jeunes, les personnes isolées, les familles monoparentales et les locataires Hlm.



La **précarité** et l'**isolement** d'une partie de la population se sont accentués avec la pandémie de Covid qui a fragilisé au niveau national **4 millions de Français**, en particulier les jeunes éloignés de l'emploi, les retraités modestes et les familles monoparentales. Ce sont ces publics vers lesquels la ville met en œuvre en priorité des **actions de solidarité**.

Envers **les familles**, la ville organise des actions de soutien à la parentalité pour les plus précaires. Des modes de garde adaptés sont par exemple proposés, l'accès à la culture et aux loisirs sont facilités. La ville s'efforce également de sortir de l'isolement les parents en organisant des rencontres intergénérationnelles (lien aidant-aidé) et la commune appuie plusieurs structures d'hébergement de femmes seules avec des enfants.

Concernant **les jeunes**, la ville mène un travail de repérage de celles et de ceux qui sont en situation de précarité afin de les accompagner pour s'insérer dans la vie active avec la Mission locale pour les jeunes de 16/25 ans. Elle soutient également activement les structures d'insertion économique et professionnelle telles que Espérer 95, Le Maillon, Du Côté des femmes, Alice, Apui les Villageoises, TILT services, le PLIE ou les Déterminés.

Pour accompagner **les seniors** dans leur retraite, améliorer le bien-vieillir à domicile et lutter contre l'isolement, des ateliers sur le numérique ou la santé sont proposés et des actions pour favoriser la mixité intergénérationnelle sont développées.

Enfin, pour anticiper les conséquences sociales de la crise sanitaire, la ville, au travers de son CCAS, a élargi la base des personnes éligibles aux aides sociales facultatives. De nouvelles aides ont également été mises en place, en particulier sur le numérique et le paiement des loyers.



## ACTION 13

# AMÉLIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC POUR OBTENIR LE LABEL QUALIVILLE



La **relation à l'utilisateur** et la **démarche d'amélioration en continu des pratiques d'accueil** sont au cœur des préoccupations de la ville. Tant sur l'organisation des services que sur les espaces d'accueil du public, un important travail a été entamé depuis plusieurs années.

Durant le premier trimestre de l'année 2021, la **continuité de service a été assurée** malgré la persistance des conséquences de la crise sanitaire. Plusieurs actions ont ainsi pu être conduites visant la **satisfaction des usagers** afin de permettre à la ville d'accéder à la certification de sa **démarche Qualité**.

### Dans les faits

L'organisation de type "standard téléphonique" a été abandonnée au bénéfice d'**un véritable centre d'appel plus efficient**. Le courrier adressé aux services de la ville est aujourd'hui **traité en interne en mode dématérialisé**. Il permet de renforcer la qualité de service en réduisant les délais de réponse aux usagers.

Par ailleurs, un pôle dédié à la relation aux familles appelé "**Cergy Familles**" a permis de proposer un **service unique en ligne** destiné à faciliter les démarches dans l'optique de créer à terme

une plateforme web élargie pour **simplifier les démarches administratives** au quotidien. Enfin, le projet de refonte du Portail familles, initié en 2021, se concrétisera en 2022.

### Chiffres-clés

**64 %** de paiement en ligne par les familles pour la petite enfance en 2020 contre 53 % en 2019

**53 %** de paiement en ligne pour le périscolaire en 2020 contre 44 % en 2019

### Perspectives 2022

- Création d'un kiosque documentaire à disposition des usagers.
- Création d'un guide de l'accueil permettant aux agents d'accueil d'améliorer les pratiques de prise en charge de l'utilisateur.
- Ouverture du nouveau Portail familles en 2022.
- Déploiement de la dématérialisation du courrier sortant.

## RENFORCER L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT AUX FAMILLES



La ville, en partenariat avec la CAF, développe des actions en direction des familles du territoire dans le cadre d'une **convention pluriannuelle territoriale globale** (2021-2025). Dans ce cadre, **24 fiches actions** ont ainsi été élaborées autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'insertion, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale. Par ailleurs, depuis plus de 20 ans, la ville est engagée dans la **prévention des impayés de loyers et des expulsions** en maintenant les commissions locales d'impayés de loyers.



Accompagnement à la scolarité : soutien scolaire en maison de quartier

### Dans les faits

En 2021, plusieurs actions phares ont été engagées :

- renforcement de l'accompagnement à la scolarité par la mise en place de soutien scolaire et d'ateliers pour apprendre autrement ;
- amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes par l'organisation d'ateliers de découverte des métiers, rencontres avec des professionnels, mentorat etc. ;
- appui à l'ouverture et au développement d'un lieu d'accueil enfants / parents destiné aux tout-petits jusqu'à 4 ans et de la ludothèque de l'association Ludikaccess au LCR des Genottes ;
- poursuite par la ville du soutien aux impayés de loyer ;
- soutien à l'exercice de la citoyenneté des habitants au sein des maisons de quartier par l'organisation de forums de quartier et de visites d'îlots ;
- renforcement de l'accompagnement numérique des personnes vulnérables par l'ouverture d'un deuxième point d'accompagnement numérique d'aide aux démarches administratives en maison de quartier ;
- développement de l'inclusion des enfants en situation de handicap sur les temps scolaires, périscolaires et extra scolaires par l'embauche d'un agent de la ville dédié à ce sujet.

### Chiffres-clés

5,7 %

c'est la part des impayés parmi les bénéficiaires d'une aide au logement à Cergy contre 6,1 % pour la CACP et 6,4 % pour le Val-d'Oise en 2019

75

dossiers examinés concernant 55 ménages différents (86 en 2019) et 12 nouvelles situations contre 30 en 2019

20

accompagnements sociaux mis en place

### Perspectives 2022

- Appui à la labellisation de projets REAAP (Réseaux d'écoute, d'appui et d'Accompagnement des parents) portés avec et pour les parents.
- Adapter les aires de jeux aux enfants porteurs de handicap avec la création d'un nouvel espace dédié dans le cadre du réaménagement de la place des Chênes.
- Former les professionnels à l'accompagnement des personnes les plus éloignées des pratiques numériques et de l'accès au droit.

## ACTION 15

# PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME



La protection des femmes en danger de mariage forcé, les situations de violences sexuelles, domestiques, familiales et psychologiques qui portent atteinte à la vie des femmes, leur santé et leurs droits, sont des facteurs de vulnérabilité sociale du territoire. Au niveau national, **213 000 femmes majeures** déclarent avoir déjà été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint.

La ville de Cergy coordonne depuis octobre 2015 un comité de pilotage réunissant des actrices et acteurs locaux disposant d'une expertise forte sur les **dispositifs de promotion de l'égalité des droits et sur la lutte contre les violences faites aux femmes.**

Les actions de ce comité reposent sur **4 axes** :

- la qualification des femmes et l'insertion professionnelle ;
- la lutte contre les violences faites aux femmes et les mariages forcés ;
- l'éducation à l'égalité ;
- l'animation des journées nationales de promotion des droits des femmes (8 mars) et de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

### Dans les faits

La ville a recruté une chargée de mission égalité afin de développer des projets de promotion de l'égalité femme-homme.

Malgré le contexte sanitaire, plusieurs actions phares de sensibilisation ont été engagées en 2021 :

- une semaine de mobilisation pour les droits des femmes ;
- exposition itinérante autour de portraits de femmes avant-gardistes dans l'îlot des Touleuses et au Village ;
- conférence sur la lutte contre les violences conjugales et le mariage forcé dans le cadre du Festival des solidarités et la coopération avec les jeunes de Thiès ;

- distribution de **25 000 sachets de baguettes avec le violentomètre** et les numéros d'urgence dans toutes les boulangeries de la ville.



Par ailleurs, la collectivité renforce ses actions d'égalité femme-homme dans sa politique ressources humaines en mettant en place cette année un plan d'actions triennal relatif à l'égalité professionnelle.

### Chiffres-clés

**50** participants à la conférence sur la lutte contre les violences conjugales et le mariage forcé

**68%** de femmes travaillent pour la collectivité contre 61% au niveau national au 31/12/2019

### Perspectives 2022

- Proposer de nouvelles animations (ateliers, expositions, rencontres, etc.).
- Poursuivre l'organisation d'actions de sensibilisation par le biais du théâtre forum avec l'objectif de sensibiliser environ 300 agents municipaux par an dans le cadre du plan d'action de la ville relatif à l'égalité professionnelle.

## ACTION 16

# LA SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Un Contrat local de santé est un outil permettant de **répondre aux enjeux et aux problématiques de santé présents sur un territoire**. L'objectif de ce contrat est de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**. Il est élaboré et signé à l'échelle communale, par différents acteurs locaux de santé, dont l'Agence régionale de santé et la préfecture.

### Dans les faits

Le Contrat local de santé cergysois a été **signé le 12 mars 2021** par la ville et ses partenaires. Il définit les priorités d'actions à mettre en place au cours des deux années à venir.

Pour répondre aux besoins spécifiques identifiés sur le territoire grâce au diagnostic, **6 axes stratégiques** structurant le contrat ont été définis :

1. **faciliter l'accès aux droits et aux soins** des habitants ;
2. renforcer l'**offre de prévention** et la prise en charge des troubles de santé mentale ;
3. améliorer la **prévention des maladies chroniques** et le recours au dépistage organisé des cancers ;
4. renforcer la prévention et la prise en charge des **conduites addictives chez les jeunes** ;

5. développer les comportements favorables à la **santé affective et sexuelle des jeunes** ;
6. renforcer l'**éducation à la santé et la prévention précoce auprès des parents et de leurs enfants**.

À partir des 6 axes stratégiques présentés ci-dessus, **26 actions** sont déclinées dans des fiches actions détaillées et annexées au Contrat local de santé.

### En 2021, plusieurs actions ont été réalisées :

- création de **2 espaces sans tabac** aux abords des groupes scolaires de l'Escapade et du Point du Jour ;
- ouverture d'une **maison sport santé société** ;
- mise en place de **journées de promotion du dépistage** des cancers, des infections sexuellement transmissibles, du VIH, de la tuberculose, du diabète ou des maladies cardiovasculaires et formation des ambassadeurs du dépistage des cancers ;
- création d'un **escape game sur le cyberharcèlement** ;
- **soirées filles** sur le thème des menstruations ;
- ateliers sur les **compétences psychosociales** ;
- conférences pour les parents sur le **numérique et son utilisation par les jeunes**.

### Chiffres-clés

**73**

habitants ont réalisé des dépistages et des bilans de santé gratuitement lors de la journée de dépistage mobile le 9 juin 2021

**26**

actions inscrites au Contrat local de santé pour améliorer la santé de tous

### Perspectives 2022

- Nouvelle journée de dépistage mobile le mardi 8 mars 2022 dans les quartiers Axe Majeur et Horloge et actions de promotion organisées par les ambassadeurs.
- Ouverture de cinq nouveaux espaces sans tabac.
- Organisation de Cafés parents déconnectés.

# LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE AVEC CERGY CONNECT



Permanences Pand@, Point d'accompagnement numérique d'aide aux démarches administratives en maison de quartier

Déclaration d'impôts, inscription à Pôle emploi, démarches pour le permis de conduire, attestations de droit de l'assurance maladie... Au plan national, de plus en plus de démarches indispensables passent par le numérique. Si plus de 90 % des Cergyssois disposent d'un accès internet, **39 % déclarent néanmoins avoir besoin d'aide pour effectuer leurs démarches en ligne** (selon une enquête réalisée auprès de 556 Cergyssois en 2019). La crise sanitaire a en outre **amplifié la fracture numérique** existante et créé d'autres catégories d'exclus des usages numériques alors même que **l'État a confirmé sa volonté de dématérialiser** l'ensemble des démarches administratives d'ici à 2022.

## Dans les faits

La ville de Cergy a déjà développé de **nombreuses actions en direction des habitants** pour les aider à se familiariser avec l'utilisation de l'ordinateur et les démarches administratives en ligne. Elle souhaite renforcer ses propositions avec la collaboration des acteurs du territoire. Le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** est particulièrement impliqué dans cette réflexion afin de maintenir l'accès aux droits des plus fragiles.

En 2021, une **chargée de mission a été recrutée** pour développer des actions en faveur de l'inclusion :

- expérimentation du **coffre-fort numérique** permettant aux personnes sans abri de sécuriser et d'archiver leurs documents administratifs. Ce service baptisé "**Aidants connect**" garantit dans un cadre réglementaire un accès et un maintien des droits des personnes accompagnées par le CCAS ;
- ouverture d'une **deuxième permanence Pand@** (Point d'accompagnement numérique d'aide aux démarches administratives) en maison de quartier ;
- création d'une nouvelle **aide sociale** facultative en faveur de l'**achat de matériel informatique** dans une démarche éco-responsable (matériel reconditionné) et solidaire (ateliers de réinsertion) ;
- **prêt aux seniors d'un PC** disposant d'une interface adaptée à des novices en matière d'usage numérique et accompagnement à la prise en main et la pratique ;
- **permanences** pour le renouvellement de la demande de logement, atelier d'aide au portail familles, accès libres aux ordinateurs dans les médiathèques.

## Chiffres-clés

**39%** Cergyssois déclarent avoir besoin d'aide pour effectuer leurs démarches en ligne

**2** Pand@ dans les maisons de quartier des Touleuses et des Linandes

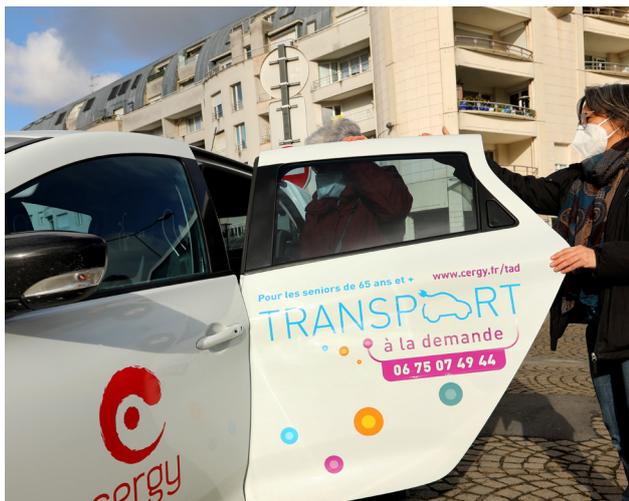
**16** journées de formation pour l'habilitation Aidants Connect pour 8 agents et travailleurs sociaux

## Perspectives 2022

- Ouvrir un 3<sup>ème</sup> Pand@ en maison de quartier.
- Former les agents de la collectivité aux usages numériques de base et à l'accompagnement des usagers à devenir autonomes.

## ACTION 18

# ROMPRE L'ISOLEMENT DES SENIORS



Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, la ville a mis en place un service de transport à la demande pour les personnes valides à partir de 65 ans.

D'après une étude Insee de 2017, **7 905 seniors vivent à Cergy**. L'analyse des besoins sociaux réalisée en 2021 montre qu'il y a désormais une **progression importante des plus de 65 ans** par rapport aux autres catégories de population à Cergy. L'analyse fait aussi ressortir que ce vieillissement s'accompagne d'une **précarité financière** plus marquée à Cergy : le taux de pauvreté des plus de 60 ans s'élève à 16 % contre 11 % au niveau de l'agglomération et 13 % pour le département. Cette précarité financière est parfois accentuée par l'isolement puisque **45 % des plus de 80 ans vivent seuls à Cergy**. Le maintien à domicile, l'adaptation des logements, la perte d'autonomie, la santé et l'accès aux soins constituent donc les principaux enjeux pour favoriser le bien-vieillir.

### Dans les faits

Pour y répondre, la ville a proposé des ateliers et des activités quand les conditions sanitaires le permettaient :

- trois journées du **bien-vieillir** autour de la sécurité routière, de la prévention du cancer colorectal et plus largement de la santé ;
- six **ateliers** sur la nutrition, méditation,

sophrologie, sport, informatique, ateliers de parole autour de la crise sanitaire, etc. ;

- **Été en forme** : programme estival proposant de nombreuses activités physiques et culturelles ;
- **La Semaine bleue** : événement national qui valorise la **place des aînés dans la vie sociale** et constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. Cet événement a permis de renouer avec la proposition d'activités en présentiel après une **longue période d'isolement** des seniors liée à la crise sanitaire.



Atelier numérique dans le cadre de la Semaine bleue 2021

### Chiffres-clés

**40** bénéficiaires du transport à la demande par mois en moyenne et un deuxième chauffeur recruté

**288** participants aux ateliers et 70 participants aux activités estivales

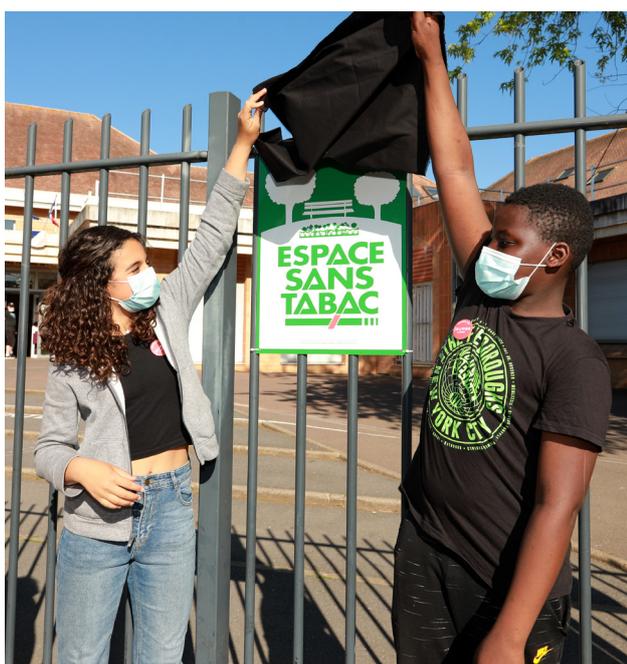
**228** seniors ont participé aux activités lors de la Semaine bleue

### Perspectives 2022

- Nouveau programme d'actions de lutte contre l'isolement élaboré en lien avec le Conseil des seniors.

## ACTION 19

# SENSIBILISER LES JEUNES AUX RISQUES ADDICTIFS



Inauguration du premier espace sans tabac près de l'école de l'Escapade avec deux membres du Conseil des jeunes.

En France, les niveaux de consommation de certaines substances psychoactives, en particulier l'alcool, le tabac et le cannabis, demeurent élevés chez les adolescents. Le **tabac** est la première cause évitable de mortalité en France avec plus de **78 000 morts par an**.

Le projet de **lutte contre les conduites addictives à Cergy** s'inscrit dans une **démarche globale** de prévention et de promotion de la santé portée par la ville et dans le cadre du Contrat local de santé. La construction de ce nouveau programme de prévention est le fruit d'une réflexion et de **collaborations multiples sur le territoire** (maisons de quartier, collèges, lycées, etc.), afin de toucher les jeunes dans leurs différents milieux de vie. Ces rencontres ont permis d'identifier les enjeux, plus particulièrement dans les quartiers de la ville où il y a un besoin de favoriser des discussions et débats afin de **libérer la parole** autour notamment de la drogue et l'alcool.

De plus, les professionnels ont constaté un **manque de connaissance** de la part des jeunes et des familles concernant les addictions et les structures ressources vers lesquelles s'orienter.

### Dans les faits

En 2021, plusieurs actions ont été mises en place afin de sensibiliser les jeunes aux risques addictifs :

- exposition sur les maladies causées par la consommation du tabac et diffusion du film "Entre mes doigts" dans deux classes de seconde du lycée Galilée et auprès de 30 collégiens ;
- mise en place d'un escape game s'appuyant sur le jeu « tabakitaba » proposé par le centre ressources du codes95 (sensibilisation au tabac, à la consommation de la chicha, aux pathologies causées par les addictions...) ;
- ouverture d'espaces sans tabac sur l'initiative du Conseil des jeunes en partenariat avec la Ligue contre le cancer en utilisant son label "Espace sans tabac" dans des lieux en extérieur fréquentés par les adolescents ;
- réalisation de vidéos de prévention par le Conseil des jeunes à retrouver sur le compte **Instagram @Jeunes à Cergy**. Ils ont également joué les ambassadeurs dans leur collège.

### Chiffres-clés

**2** espaces sans tabac ont vu le jour en 2021 aux abords des groupes scolaires de l'Escapade et du Point du Jour

**154** collégiens et lycéens ont participé aux différentes actions

### Perspectives 2022

- Réaliser un court-métrage.
- Développer les interventions dans les collèges.

## ACTION 20

# FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS



Découverte des handisports à l'occasion de la Caravane des enfants

Le sport est un excellent vecteur pour lutter contre les discriminations et modifier le regard porté sur le handicap qui touche 18 % de la population active française âgée de 15 à 64 ans.

En 2016, la ville comptait **737 bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH)** soit 1,8 % de la population cergysoise représentant 20 bénéficiaires pour 1 000 habitants âgés de 20-59 ans : ce taux est supérieur à celui du département (0,95 %). **356 enfants** sont également bénéficiaires d'une allocation d'éducation de l'enfant handicapé soit 1,9 % des moins de 20 ans à Cergy : ce taux est supérieur à l'ensemble des échelles de comparaison (1,3 % dans le Val-d'Oise et 1,5 % dans la région).

Le projet "**favoriser la pratique du sport pour tous**" porté par la ville utilise le sport comme outil inclusif afin de promouvoir l'inclusion des enfants en situation de handicap.

### Dans les faits

Cette année, cette action a été organisée autour de deux temps forts :

- **une visioconférence pour sensibiliser au sport et au handicap** : le sportif de haut niveau paralympique Badr Touzi a apporté sa vision et son

expertise sur le sport de haut niveau. L'association Ludikaccess, quant à elle, a sensibilisé les jeunes autour des représentations sur le handicap. Enfin, les jeunes ont participé à un **ciné-débat** autour du court-métrage *Cul de bouteille* réalisé par Jean-Claude Rozec qui aborde la situation d'un enfant déficient visuel.

- **la Caravane des enfants** : cet événement permet de **donner la parole aux enfants en situation de handicap** et d'**ouvrir le dialogue** avec les acteurs locaux et les partenaires. Organisée par l'instance 11/15 ans du Conseil des jeunes en partenariat avec l'association APF France, la Caravane était présente le 19 mai 2021 sur le plateau sportif Axe Majeur - Horloge. Des adolescents cergysois se sont mobilisés aux côtés d'une délégation de l'association pour **transmettre le message sur l'inclusion** des enfants en situation de handicap avec la participation, pour l'encadrement des ateliers, de différentes associations locales œuvrant autour de cette thématique (ASCPH, Ex-aquo et Ludikaccess).

### Chiffres-clés

**134** enfants en situation de handicap sont accueillis dans les centres de loisirs de la ville

**56** jeunes ont assisté à la visioconférence sur le sport et le handicap

**72** jeunes Cergysois ont été sensibilisés aux problèmes du handicap à Cergy et plus largement en France en participant à la Caravane des enfants

### Perspectives 2022

- Propositions d'activités handi-sportives sur le temps périscolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires.

## ACTION 21

# LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE PAR UNE DÉMARCHE DE TERRITOIRE



La ville développe une politique en faveur de l'emploi qui s'appuie sur plusieurs dispositifs : service emploi insertion, Mission locale, plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi... Elle a la volonté de **renforcer cette politique** en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi avec son projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

Le projet TZCLD vise à proposer à tout chômeur de longue durée et habitant le territoire habilité, un emploi à durée indéterminée, sans sélection, à temps choisi, rémunéré sur la base du SMIC, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins non couverts du territoire.

Les emplois ainsi créés doivent être supplémentaires à ceux déjà existants. Avec la crise sanitaire, **l'estimation du nombre de personnes privées durablement d'emploi sur le territoire de Cergy s'élève à environ 1 500 à 2 000**, y compris les bénéficiaires du RSA non-inscrits à Pôle emploi et les personnes n'étant inscrites nulle part.



Visite des jardins familiaux de l'AHCN

### Dans les faits

Initiée en 2019, l'action menée en 2021 a permis la poursuite de la fabrique du consensus avec les acteurs du territoire pour construire le projet TZCLD de Cergy en vue de son habilitation de territoire

expérimental. De nombreuses rencontres ont été menées afin d'articuler la construction du projet avec ceux de territoires valdoisiens et franciliens, tout en étant relié à l'expérimentation nationale.

En 2021, le Comité local pour l'emploi, présidé par le maire, a **validé la révision du périmètre du territoire d'expérimentation** et a adopté les définitions de privation d'emploi et de complémentarité des emplois à créer. Plusieurs ateliers pour les personnes privées durablement d'emploi ont été constitués pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Afin de continuer à préparer le projet avec les personnes privées durablement d'emploi volontaires concernées, trois groupes thématiques ont été constitués sur la base de leurs envies et compétences précédemment travaillées : **recyclerie, conciergerie et maraîchage urbain / espaces verts / jardins partagés.**

### Chiffres-clés

**213** rencontres et ateliers organisés :  
108 personnes ont participé, dont 55 bénévolement totalisant 964 h de bénévolat

**30** nouvelles personnes privées durablement d'emploi rencontrées

**32** personnes privées durablement d'emploi sont volontaires pour rejoindre le projet

### Perspectives 2022

- Obtenir l'habilitation territoire expérimental Territoire zéro chômeur de longue durée.
- Créer une ou plusieurs unités d'Entreprise à but d'emploi.
- Rencontrer de nouvelles personnes privées durablement d'emploi et de nouveaux partenaires.

## ACTION 22

# SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES



Les habitants expriment régulièrement le besoin de participer à la vie de leur quartier, d'en devenir les acteurs, pour améliorer le cadre de vie et les relations entre voisins. Pour que ces initiatives voient le jour, la ville anime depuis plusieurs années un dispositif de participation des habitants : **le Fonds aux initiatives locales (FIL)**.

### Dans les faits

Les habitants expriment un besoin, une envie, auprès des agents de développement local dont la mission principale est la relation aux habitants des quartiers. C'est ensuite dans une démarche de co-construction avec les équipes des maisons de quartier que les habitants élaborent des projets innovants dans leur quartier. La participation des habitants est un enjeu important pour faire vivre la démocratie et favoriser l'expression de la citoyenneté à toutes les échelles.

#### Trois objectifs sont poursuivis par le FIL :

- favoriser l'implication et la participation des habitants à la vie de leur quartier ;
- soutenir des projets d'animation du territoire portés par et pour les habitants ;
- favoriser l'initiative locale des habitants pour construire des projets contribuant à l'animation locale et au développement de liens de solidarité sur le territoire.

**Les actions soutenues par le FIL concernent près de 3 000 habitants chaque année, dont 25 % issus des quartiers prioritaires Axe Majeur et Horloge.**

Ces initiatives locales ont un fort impact social, surtout en période de crise, car elles permettent de renouer le lien social, de rompre l'isolement, de retrouver une dynamique collective de participation à la vie de la cité. Le fonds soutient des initiatives variées telles que les animations locales, des rencontres intergénérationnelles, des ateliers culturels, pédagogiques ou artistiques. Par exemple, l'association Contegoute soutenue dans le cadre

du FIL a proposé pour la première fois à Cergy en novembre 2021 l'organisation d'un salon du livre pour adultes dans les quartiers prioritaires Axe Majeur et Horloge, en partenariat avec la maison de quartier. L'objectif de cet événement était de permettre aux habitants de rencontrer des auteurs et découvrir le plaisir de la lecture tout en créant du lien social autour d'un événement culturel. Les 12 auteurs étaient des auteurs locaux. Des ateliers d'écriture de contes et de poésie ont également été proposés avec les familles du quartier.

### Chiffres-clés

**27** projets financés en 2021

**22** projets portés par les associations

**5** projets portés par les habitants

**750 €** par projet en moyenne

### Perspectives 2022

- ¼ des initiatives soutenues par le FIL répondront à des enjeux à la fois sociaux et environnementaux.

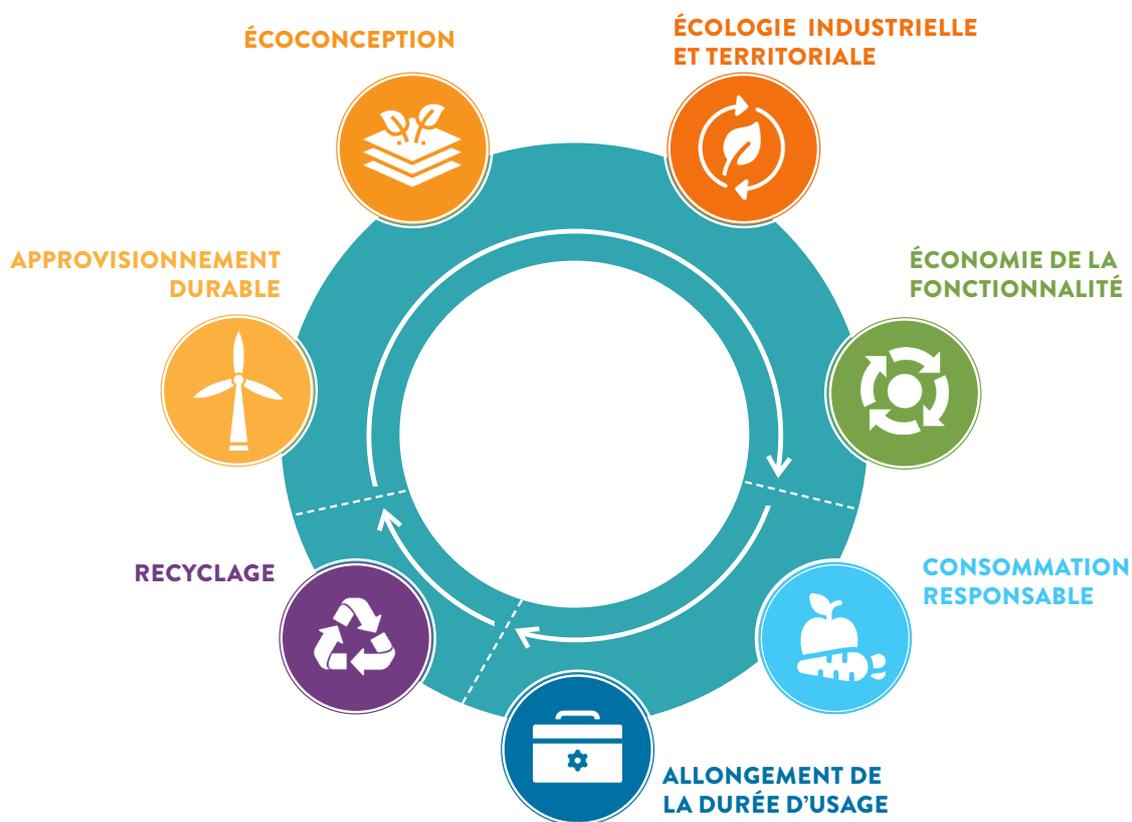
## CHAPITRE 4

# PRODUCTION & CONSOMMATION RESPONSABLES

Une **consommation et une production plus responsables** se doivent d'être à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels et de limiter au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. Les efforts doivent être orientés dans cette perspective, au service du progrès social et de l'épanouissement de chacun.

Il s'agit également désormais d'entrer dans une **logique vertueuse d'économie circulaire** pour passer d'un modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un **modèle circulaire qui intègre l'ensemble du cycle de vie** des produits, de leur écoconception à la gestion des déchets, en passant par leur consommation en limitant les gaspillages. L'action publique doit favoriser le recours à l'emploi local, la promotion de systèmes productifs locaux, la mise en place de l'économie solidaire, le recours aux écolabels et à la certification environnementale, l'éco-responsabilité des services, des politiques d'achat durable, etc.

### Les 7 piliers de l'économie circulaire



Source : Cerema. Cette image a été conçue en utilisant les ressources de Flaticon.com



Consommer et produire de façon plus responsable et plus locale, c'est également avoir une action significative sur le climat. **L'empreinte carbone** mesure les émissions de GES liées à la consommation des biens et des services en comptabilisant à la fois les importations et les exportations. L'empreinte carbone d'un habitant de Cergy est de **7,6 tonnes éqCO<sub>2</sub> / habitant**. Chaque Cergyssois émet ainsi pour moitié des GES en se chauffant, se déplaçant sur le territoire et en consommant des biens et des services sur le territoire (ce sont les émissions directes). Il émet également **pour moitié des GES en important des biens et des services non produits sur le territoire** (ce sont les émissions indirectes).

### Chiffres-clés de l'empreinte carbone du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise

- **52 % d'émissions directes** liées aux émissions de GES générées par l'habitat, le tertiaire, les déplacements et l'activité industrielle sur le territoire.
- **48 % d'émissions indirectes** et liées notamment aux émissions :
  - des **intrants** : achats de biens et de services destinés à être consommés sur place ou incorporés dans la production (exemple: métaux, plastique, services bancaires...);
  - du **fret** : émissions liées à la livraison de produits sur le territoire.

### Chiffres-clés sur les déchets à l'échelle de la CACP

**339 kg de déchets produits en 2020 par habitant :**

- 29 kg par habitant d'emballage collectés (36 kg/hab en IDF) ;
- 71 kg par habitant d'ordures ménagères résiduelles collectés (287 kg/hab en IDF) ;
- 14,6 kg par habitant de verre collecté (20 kg/hab en IDF) ;
- 25 kg par habitant de déchets verts.

Cergy dispose de plusieurs **atouts** pour développer une production et une consommation plus responsable et plus locale en particulier dans le **domaine alimentaire**.

### Chiffres-clés sur l'agriculture à Cergy

- **141,7 ha** d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont 42 % en maraîchage.
- Près d'**un quart** des exploitations agricoles de l'agglomération sont installées à Cergy soit 6 exploitations sur 25 au total.
- **2** exploitations en agriculture biologique sont présentes (20 ha environ) soit 12 % de la surface agricole totale contre **9,5% à l'échelle nationale**.

## ACTION 23

# PROPOSER UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE DANS LES ÉCOLES



À Cergy, chaque jour, près de **6 000 enfants et 700 adultes** (enseignants, animateurs, personnel d'entretien...) prennent leurs repas dans un des restaurants scolaires de la ville. La **loi Egalim** de 2018 impose de nouvelles obligations à la restauration collective visant à atteindre **50 % de produits durables** ou de qualité (dont produits bios) et **supprimer les contenants alimentaires en plastique** d'ici 2025.

### Dans les faits

Le 23 novembre dernier, le conseil municipal a autorisé le maire à **signer le nouveau marché** relatif à la confection et à la livraison de repas en liaison froide et de goûters pour les **restaurants scolaires, ceux des accueils de loisirs et des crèches collectives**. Le nouveau marché attribué à la société Sogeres est entré en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025. Le cahier des charges de ce nouveau marché a été travaillé en concertation avec le Conseil local des parents.

**Plus de bio, plus de circuits courts, fin du plastique, meilleur suivi du prestataire**, voici les principales nouveautés du marché de restauration scolaire :

- **Fin du plastique** dans l'ensemble des restaurants scolaires de la ville dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022
- **Augmentation de la part du bio** : 50 % des aliments utilisés dans la confection des repas seront issus de l'agriculture biologique (labellisation AB ou équivalents), en privilégiant, dans la mesure du possible, les circuits courts ou directs. Actuellement, à plus de 25 %, le marché est conçu pour que ce passage à 50 % de produits AB puisse être effectué progressivement dès janvier 2022 et pendant toute la durée du marché. Les menus proposés intègrent dès à présent des produits laitiers et du pain bio.
- Des **produits locaux** privilégiés : pour les accueils de loisirs un repas local sur trois dans l'année (soit **8 000 repas annuels**) contenant au moins 60 % de composants issus de circuits locaux du Projet alimentaire territoriale Cergy-Pontoise / Vexin. Les



principaux fournisseurs locaux sélectionnés sont situés à moins de **18 km de Cergy** (Bouvern Bio à Cergy pour le maraîchage, Tremblay à Neuville-sur-Oise pour les légumes, Patibio à Eragny-sur-Oise pour le pain, Terre de Saveur à Boissy l'Aillierie pour les pommes, la ferme de la Distillerie à Gouzangrez pour la farine et les lentilles...)

- Un repas entièrement **végétarien** (sans ingrédients issus d'animaux) sera servi une fois au minimum par semaine

### Chiffres-clés

**50 %** de bio dans les assiettes de nos enfants d'ici 2025

**1 sur 3** repas dans l'année pour les accueils de loisirs comprendra au moins 60 % d'aliments locaux issus du Projet alimentaire territoriale Cergy-Pontoise / Vexin français.

### Perspectives 2022

- Suppression des barquettes en plastiques dans l'ensemble des groupes scolaires au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les plats chauds et froids.
- Utilisation de plats en inox expérimentée sur 5 écoles à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

## ACTION 24

# INSTALLER UNE NOUVELLE ACTIVITÉ DE MARAÎCHAGE BIO



L'agriculture urbaine présente de nombreuses vertus :

- maintenir des sols non artificialisés propices à la biodiversité,
- désimperméabiliser les sols ;
- réduire les îlots de chaleur ;
- limiter la dépense énergétique et les pollutions liées au transport des aliments ;
- augmenter le stockage du carbone organique ;
- recréer du lien social au cœur des quartiers...

La ville de Cergy souhaite sanctuariser **25 % d'espaces naturels** et freiner l'artificialisation des sols. Elle souhaite également **encourager l'agriculture biologique et les circuits courts**.

Ce projet local s'inscrit plus largement dans le **Projet alimentaire territorial Cergy-Pontoise / Vexin** et contribue également à l'atteinte des objectifs du plan climat de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise qui vise notamment à réduire de 10 % les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation à l'horizon 2022.

### Dans les faits

La ville est propriétaire à Cergy Village d'un stade de football désaffecté d'une superficie totale de **1,3 hectares**. Ce terrain a été mis à disposition dans le cadre d'une convention pour y développer un projet agroécologique. Le Potager Label Vie, porté par Delphine Tavernier, permettra de produire de petits fruits et des légumes vendus en circuit court sur les marchés de Cergy-Pontoise. Même à petite échelle, une **ferme agroécologique est vertueuse sur le plan écologique** et dans un contexte urbain elle peut servir de modèle en faveur de nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Ce projet vise en effet à combiner la production maraîchère avec des **ateliers pédagogiques** à destination des scolaires. Ce volet de sensibilisation à l'environnement des plus jeunes a été entamé dès le démarrage du projet puisque 35 enfants des

accueils de loisirs sont venus découvrir en octobre le travail de préparation du terrain par traction animale pour le débroussaillage et le labour.

« *Les chevaux sont particulièrement bien adaptés à la remise en état du terrain. Leurs pas légers permettent de conserver un sol aéré et de perturber le moins possible la biodiversité du lieu* », explique Delphine Tavernier, la porteuse du projet du Potager Label Vie.



### Chiffres-clés

1,3

hectares de surface pour installer le Potager Label Vie, ferme agroécologique urbaine

35

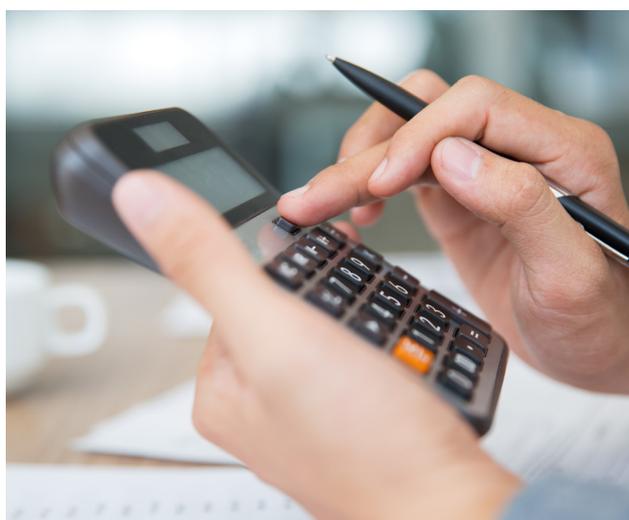
enfants des accueils de loisirs de La Justice, des Terrasses et du Parc ont assisté aux travaux agricoles préparatoires

### Perspectives 2022

- Démarrage de l'activité de maraîchage et vente de produits.
- Ateliers pédagogiques autour du cycle des végétaux, des saveurs et du travail manuel.

## ACTION 25

# ANCRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE



L'achat public représente 110 milliards d'€ hors taxes de budget annuel et 8 % à 10 % du PIB national. Il concerne près de 130 000 acteurs publics et privés, soumis aux normes applicables. L'évolution de ces normes peut avoir une incidence sur de nombreux secteurs, en particulier sur l'environnement. La **commande publique** constitue ainsi un **véritable levier** en faveur de l'environnement.

La loi Climat et Résilience a fixé un objectif de **100 % des marchés publics** avec une **clause écologique en 2026**.

L'introduction de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, au caractère **plus durable** de notre société mais participe également à l'**efficacité** et à la **performance de l'achat**.

### Dans les faits

L'intégration de clauses environnementales et sociales a été initiée **pour tous les marchés supérieurs à 40 000 € HT**.

Le **volet social** a été pris en compte très tôt dans la collectivité grâce au facilitateur dédié aux clauses d'insertion et de promotion de l'emploi. Par exemple, pour la rénovation des locaux de l'ancienne école de la Lanterne, le marché de consultation des entreprises intègre l'objectif de promotion des personnes rencontrant des difficultés d'emploi. Il n'en n'a cependant pas été de même pour ce qui concerne le volet environnemental.

Depuis 2020, il a donc été demandé aux services de la ville d'avoir une approche volontaire et d'intégrer le volet environnemental dans leurs marchés. Cela se traduit au niveau de la définition des besoins et de la sélection des candidats lors de l'analyse et pendant l'exécution.

En moyenne, seulement 4,28 points sur 100 sont attribués au critère environnemental, ce qu'il conviendra d'améliorer. À noter que le **marché restauration scolaire est particulièrement ambitieux** puisqu'il attribue une note environnementale de 20 sur 100.

### Chiffres-clés

**23 %**

des marchés de la ville en 2021 contiennent une clause de promotion de l'emploi et environnementale

**46 338**

heures d'insertion réalisées grâce aux marchés de la ville

**42 %**

des marchés de la ville contiennent des critères environnementaux

### Perspectives 2022

- Objectif de 40 % de marchés contenant des clauses sociales et environnementales.

## ACTION 26

# DIMINUER LA CONSOMMATION DE PAPIER



En France, le **papier** représente en moyenne **80 % des poubelles des bureaux**. Les administrations des collectivités territoriales ont donc leur rôle à jouer et la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose aux administrations publiques de recourir de façon croissante au papier recyclé qui doit avoir **atteint 40 % au 1<sup>er</sup> janvier 2020**.

Pour une **gestion vertueuse** de l'usage du papier, il importe d'agir sur **3 facteurs** :

1. sélection de papiers respectant des critères environnementaux ;
2. diminution de la consommation ;
3. prise en compte du recyclage.

### Dans les faits

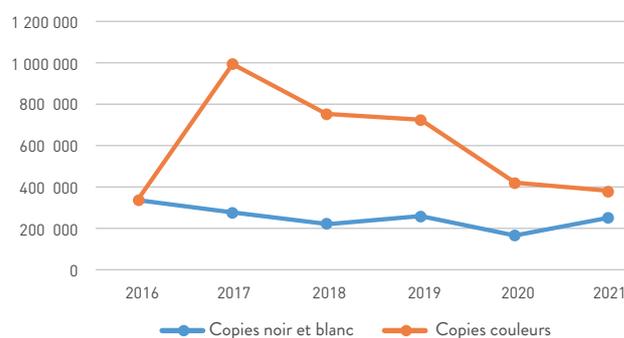
En 2021, la diminution de la consommation du papier de la ville a été obtenue principalement **grâce aux outils numériques** :

- incitation à l'utilisation des courriels ;
- dématérialisation des courriers entrants engagée ;
- diminution des demandes de reprographie en amenant les services à s'interroger sur la nécessité d'imprimer des supports. La mise en place d'un circuit de validation a permis également de réduire le nombre d'impressions.

Plusieurs démarches ont par ailleurs été menées pour réduire l'impact de la consommation de papier :

- achat de papier bénéficiant conjointement d'un **label FSC et Ecolabel** : il s'agit du plus haut niveau d'exigence selon le rapport du WWF de 2015 concernant à la classification des papiers vendus en France ;
- **recyclage du papier sous toutes ses formes** (papier blanc, pochette cartonné, affiche, etc.). Ces documents sont mis à la disposition des services et des équipements. La transformation du papier blanc se traduit essentiellement par la fabrication de calepins (**10 000 feuilles par an, soit environ une production de 200 calepins/an**).
- Rencontre avec les agents de la ville pour les **sensibiliser sur la consommation de papier** dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets.

La consommation de papier de 2016 à 2021



### Chiffres-clés

**26 %** de réduction de copies noir et blanc sur 6 ans (de 2016 à 2021)

**61 %** de réduction de copies couleurs sur 6 ans (de 2016 à 2021)

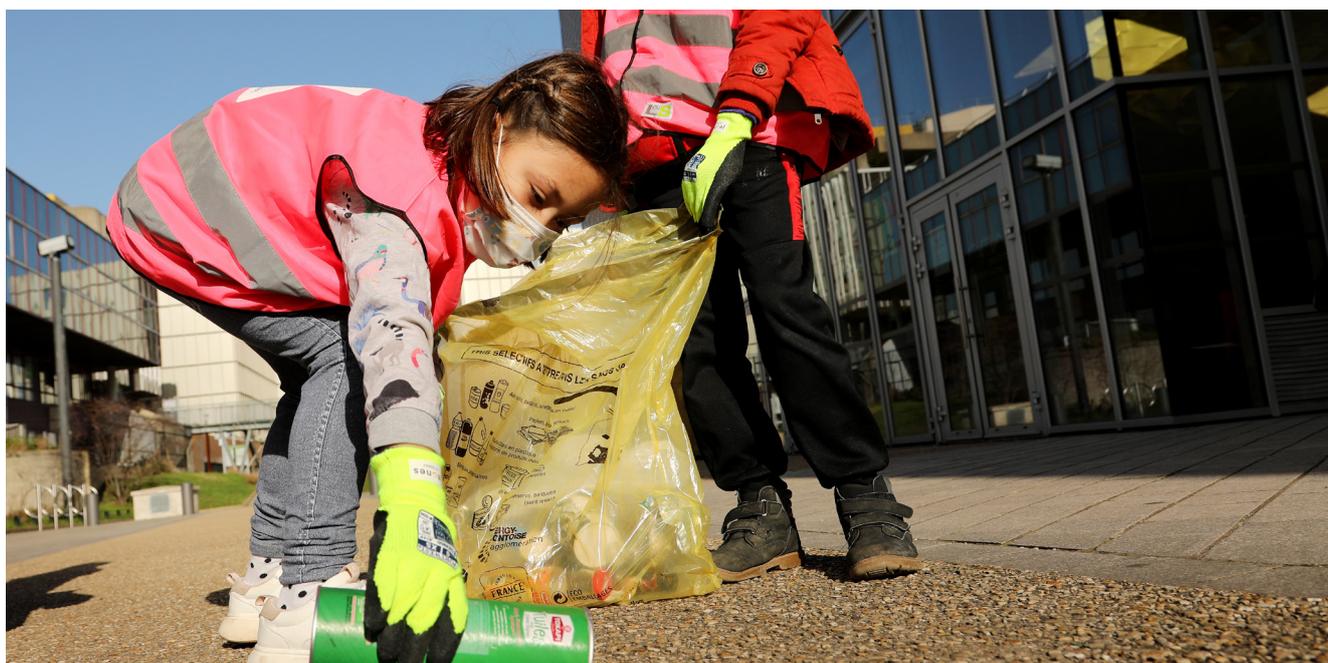
**32 %** de réduction, de consommation de ramettes papiers dans les services en 2021

### Perspectives 2022

- Dématérialisation des plis en nombre (factures périscolaires, fiche de paie..) représentant une économie de plus de 42 000 €/an.
- Dématérialisation des tickets restaurants
- Mise en place d'un parapheur électronique pour les courriers sortants.
- Publication mensuelle à chaque service de sa dépense mensuelle de papier et d'affranchissement.
- Modifier le marché d'achat du papier et des enveloppes pour intégrer la notion de papier recyclé.

## ACTION 27

# ALLER “VERS PLUS DE PROPRETÉ”



L'opération “Vers plus de propreté” est une **initiative** qui a été **lancée par le Conseil des jeunes** (11-15 ans) de Cergy en octobre 2018. L'objectif est de **sensibiliser les jeunes à la propreté et au tri des déchets**.

### Dans les faits

Le projet s'effectue sous une **forme ludique** via un **défi** avec des missions et des questions sur l'environnement, des rencontres avec des professionnels comme le service déchets de l'agglomération, les grandes écoles, les médiathèques, des associations locales, etc.

Ainsi, plusieurs **animations collectives** ont été organisées sur la réduction des déchets tel un goûter **zéro déchet**, deux stands du collectif My PlaNet sur les produits du quotidien (éponge recyclée, produits d'hygiène sans emballage ...) ainsi qu'un atelier cuisine “zéro déchet”. **Quatre opérations** ont ainsi été **organisées** en février et en juillet 2021 dans les **quartiers Coteaux, Grand Centre, Orée du Bois, Bords d'Oise et Hauts-de-Cergy**.

**1 605 tonnes** de dépôts sauvages ramassés par les services de la ville de janvier à novembre 2021, soit une très forte augmentation (x5) par rapport à 2020 :

- **420 tonnes** de déchets verts
- **139 tonnes** d'ordures ménagères
- **686 tonnes** d'encombrants
- **355 tonnes** de gravats
- **4 tonnes** de pneumatiques

Des efforts importants sont consacrés par les services de la ville pour lutter contre ces incivilités.

### Chiffres-clés

**55**

kg de déchets ramassés par les jeunes cergyssois en 2021

**39**

participants cergyssois de 11 à 15 ans

### Perspectives 2022

- Développer de nouvelles actions avec le nouveau Conseil des jeunes.

## ACTION 28

# RÉFLÉCHIR SUR LA QUESTION DES DÉCHETS PAR L'EXPÉRIENCE ARTISTIQUE



L'approche artistique peut permettre de façon salubre de **se réapproprier les enjeux du développement durable** en mêlant les niveaux de réflexion et d'expériences.

*L'Expérience du ChaoS* est un **projet artistique** collectif et citoyen **développé à Cergy** qui questionne nos actions quotidiennes liées au développement durable. Ce projet est centré sur la problématique de la **production et de la gestion des déchets** qui est au cœur de nos sociétés.

*L'Expérience du ChaoS*, construit depuis début 2020, mobilise des artistes, des services de la ville, l'agglomération, des habitants et des partenaires institutionnels pour offrir au public un espace d'exposition et de réflexion.

### Dans les faits

Les habitants ont été invités à participer à des **ateliers artistiques** qui ont donné lieu à des créations exposées dans le cadre de *L'Expérience du ChaoS*, au Carreau de Cergy, du 18 septembre au 24 octobre. Les espaces de l'exposition ont été construits à partir de **matériaux réemployés et transformés** (portes, fenêtres, meubles, claustra, barrières, volets, etc.).

Les œuvres exposées ont également redonné une **seconde vie à des matériaux récupérés sur le trottoir** ou en déchetterie avant destruction. Des animations par le collectif "La Lanterne" en lien avec "Les Gens qui sèment" ont été aussi proposées dans le cadre de leur programme d'accompagnement à la transition écologique participatif et culturel.

**Pour les écoles**, des ateliers ont été menés dans le cadre d'une résidence territoriale en milieu scolaire, via les programmations des maisons de quartier.



*L'arbre des âmes* passe outre les coups portés par l'humanité au fil des destructions et pollutions, et continue son chemin de vie, sa croissance, sa maturation. Une création unique de l'Atelier Primitive, scénographe associé de l'exposition.

### Chiffres-clés

- 316** personnes ont participé aux ateliers artistiques lors de la résidence territoriale
- 8** animations avec les maisons de quartier
- 7** actions conduites avec les habitants par le collectif "La Lanterne"

### Perspectives 2022

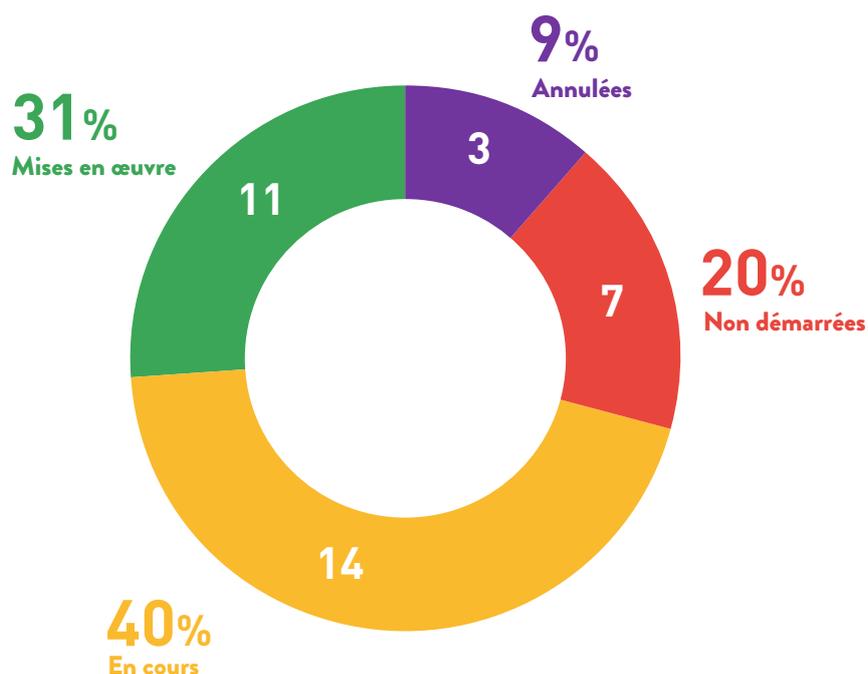
- Invitations de nouveaux artistes ainsi que de nouveaux ateliers pour développer le volet social et économique du projet.
- Exposition temporaire à l'hôtel de ville à destination des agents de la ville
- Nouvelle exposition prévue en mai 2022 au Carreau et en septembre 2022 sur le parvis de l'Université (site des Chênes).

# SUIVI DES 35 ACTIONS ANNONCÉES EN 2021



Dans son rapport développement durable 2020, la municipalité annonçait sa volonté de mettre en œuvre 35 nouvelles actions en 2021 en lien avec le développement durable. Au bout d'un an, **près d'un tiers de ces actions sont d'ores et déjà mises en œuvre** et la plupart des autres sont en cours de réalisation.

## Suivi des 35 actions annoncées en 2021 dans le rapport développement durable précédent



## ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Pérennisation des aménagements cyclables provisoires (voir action 1)
- Poursuite de l'investissement en équipement numérique pour le télétravail (voir action 4)
- Accompagnement à la poursuite de la labellisation Éco-École (voir action 6)
- Meilleure valorisation des biodéchets au sein des six groupes scolaires. Terrasses, Gros-Caillou, Chemin-Dupuis, Chanterelles, Linandes et Nautilus qui ont pratiqué le tri des biodéchets
- Recrutement d'une chargée de mission égalité et inclusion numérique
- Poursuite de l'acquisition de véhicules moins polluants (voir action 2)
- Inventaire faunistique et floristique sur les parcelles en pâturage (voir action 9)
- Extension à toute la ville des actions participatives de ramassage des déchets (voir action 27)
- Signature du Contrat local de santé (voir action 16)
- Programmes d'activités adaptés à la situation sanitaire pour les 11/15 ans (voir action 19)
- Poursuite de la démarche Qualiville (voir action 13)

## ACTIONS EN COURS

- Plantation de 600 arbres dans le Bois de Cergy (voir action 7)
- Exigences accrues pour les performances énergétiques des nouveaux bâtiments (prévu sur le Centre de santé municipal et le groupe scolaire des Marjoberts)
- Mise en place du pilotage de la demande électrique (action 5)
- Rénovation énergétique des groupes scolaires Genottes et Linandes et passage en LED de l'éclairage du stade Salif-Keïta :  
*Réalisé* : passage en LED du gymnase des Chênes et du stade Salif-Keïta (voir action 2)  
*En cours* : groupes scolaires des Linandes et des Genottes
- Adoption du schéma directeur cyclable dans le cadre du plan marche et vélo prévu 1<sup>er</sup> semestre 2022
- Audit sur le potentiel solaire des bâtiments de la ville : bâtiments présélectionnés à partir du cadastre solaire et audit à réaliser
- Expérimentation d'une cour de récréation en Oasis à l'école de La Justice
- Ancrer le développement durable dans une politique de gestion des ressources et d'achats.  
*Réalisé* : 23 % des marchés passés par la ville contiennent des clauses environnementales et sociales

- Diagnostic et optimisation des usages et du mode de gestion de la flotte de véhicules (action 2)
- Plan de gestion différenciée des espaces verts (étude en cours)
- Aménagement du futur centre de santé (projet en phase de chantier)
- Accompagnement à l'installation des professionnels de santé libéraux : action pluriannuelle
- Amélioration du service de paiement en ligne pour faciliter les démarches des habitants (voir action 13)
- Montage du projet Territoire zéro chômeur de longue durée en vue de son habilitation de territoire expérimental (voir action 21)

## ACTIONS NON DÉMARRÉES

- Développer les partenariats pour accueillir d'autres projets photovoltaïques (action à conduire en 2022)
- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte numérique (action à conduire en 2022)
- Mise en place du programme « savoir rouler à vélo » dans une école pilote (action à conduire en 2022)
- Ouverture d'un Repair café aux Touleuses (action à conduire en 2022 sur un autre site de la ville)
- Déploiement du projet « Santé Jeune » (action à conduire en 2022)
- Acquisition de locaux pour la mairie annexe (achat prévu en 2022 d'un local dans le quartier des Hauts-de-Cergy)
- Inscrire la ville dans la démarche territoire engagé pour la nature (candidature retenue)

## ACTIONS ANNULÉES

- Dématérialisation des cahiers des offices de restauration scolaire et d'une partie des courriers sortants. Abandonné pour les cahiers des offices : coût important et impact environnemental modéré (baisse des copies contrebalancé par équipement des agents en tablettes). Il est prévu en 2022 la dématérialisation des courriers sortants.
- Réalisation test d'une opération utilisant le procédé de construction bois hors-site industrialisée (abandon de la solution initiale pour une alternative mixte béton - bois sur le futur groupe scolaire Marjobert )
- Développer les bars numériques par le réseau Cergythèques (action remplacée par la création de permanences P@nda - voir action 17)

# LES ACTIONS 2022

Malgré la crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021, ce rapport montre au travers du bilan annuel que l'action en faveur du développement durable continue à s'installer dans les pratiques de la ville et des habitants. Nombre de ces actions municipales trouvent leur prolongement au niveau intercommunal. L'alimentation locale et le soutien à l'agriculture, la lutte contre les perturbateurs endocriniens, le développement du vélo, la valorisation des biodéchets ou la préservation de la biodiversité seront également portés par des projets et schémas intercommunaux qui permettront aux communes de bénéficier du cadre et de la mutualisation apporté par la CACP.

L'ensemble des actions présentées ci-dessous, à l'exception du Contrat local de santé, sont inscrites dans la **feuille de route de mandat pour la transition écologique et énergétique de la ville** (voir p.8).

## 10 actions inscrites en 2021 à poursuivre en 2022

1. Exigences accrues pour les performances énergétiques en neuf et rénovation des bâtiments publics
2. Adoption du plan vélo & marche incluant un schéma directeur cyclable
3. Développer les partenariats pour accueillir des projets photovoltaïques
4. Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique des pratiques numériques
5. Meilleure valorisation des biodéchets au sein des groupes scolaires
6. Mise en place du programme "Savoir rouler à vélo" dans une école pilote
7. Étude pour le réaménagement d'une cour d'école Oasis à l'école de La Justice
8. Atteindre une part de 40 % des marchés disposant d'une clause environnementale
9. Décarbonation et optimisation des usages et des modes de gestion de la flotte automobile de la ville
10. Extension à toute la ville des actions participatives de ramassage des déchets

## 20 nouvelles actions à engager en 2022

1. Révision du PLU : intégrer des performances écologiques et énergétiques dans les nouveaux projets, réduire l'imperméabilisation des parcelles et réduire l'exposition aux nuisances
2. Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique
3. Lancement du Schéma directeur immobilier et énergétique et valoriser l'occupation des biens immobiliers de la ville
4. Document de référence pour la construction neuve (charte promoteurs) et la rénovation
5. Renouvellement de la délégation de service public marché forain avec des clauses environnementales renforcées
6. Valoriser les déchets du bâtiment : définir les modalités de travail avec nos prestataires, intégration aux marchés publics, suivi, évaluation et communication
7. Végétalisation d'espaces (place des Chênes, parc urbain, le Ponceau) avec un entretien économe d'un point de vue écologique et financier
8. Des objets promotionnels plus responsables
9. Éco-responsabilité sur les tiers-lieux socio-culturels : mise en place d'une charte verte sur Le Douze et Visages du Monde
10. 0 plastique dans les cantines
11. Charte "verte" d'éco-responsabilité des agents du service jeunesse
12. Mise en place du Forfait mobilités durables
13. Éco-responsabilité dans les crèches
14. 25 % des projets financés dans le cadre du Fonds d'Initiatives Local (FIL) porteront des enjeux environnementaux et sociaux
15. Développement de l'agriculture urbaine avec les habitants
16. Journée des associations : manifestation éco-durable
17. Éco-exemplarité de la ville : mise en place du tri des déchets
18. Signature de la charte d'engagement villes et territoires sans perturbateurs endocriniens
19. Sensibilisation des habitants aux enjeux de transition écologique dans les quartiers par l'appui des Maisons de quartier
20. Mise en œuvre du Contrat local de santé

cery.fr/tee

